



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés



RAPPORT DE L'ETUDE SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES IVOIRIENS DE KOUANKAN II

Rapport Final

AOUT 2016

Consultant

Adama KODIO

BP: E 2817 Bamako. MALI.

Baco Djicoroni ACI 2000, GOLF. Rue 708 Lot 3112

Tél +223 66 74 11 35&+223 70 40 65 66. Email : Kodio_a@yahoo.fr

Sommaire

Sigles et abréviations.....	5
Résumé.....	6
1. Contexte de l'étude.....	11
2. Méthodologie utilisée et limites de l'étude.....	12
3. Difficultés rencontrées.....	13
4. Résultats de l'Etude.....	14
4.1. Profils des ménages.....	14
4.1.1. Age des chefs de ménage.....	14
4.1.2. Taille des ménages.....	15
4.1.3. Compétences spécifiques, qualifications professionnelles ou savoir-faire avant l'exil.....	15
4.1.4. Domaines de compétences des chefs de ménages avant exil.....	15
4.1.5. Niveau d'étude des chefs de ménage.....	16
4.2. Structure des ménages.....	16
4.2.1. Tranches d'âge.....	16
4.2.2. Les jeunes diplômés dans les ménages.....	17
4.3. Personnes à besoins spécifiques.....	18
4.3.1. Orphelins ou enfants non accompagnés.....	18
4.3.2. Autres personnes à besoins spécifiques.....	18
4.4. Catégories de richesse/pauvreté : biens matériels (de consommation) et actifs (équipements productifs), perception par les ménages.....	19
4.4.1. Niveau de possession de biens mobiliers et d'équipements productifs.....	19
4.4.2. Niveau d'endettement.....	20
4.4.3. Classification des ménages par catégories de richesse.....	21
4.4.4. Proposition outil de classification automatique.....	22
4.5. Accès aux services sociaux de base, à l'énergie et aux services financiers.....	23
4.5.1. L'Education.....	23
4.5.2. La santé.....	23
4.5.3. Utilisation et disponibilité des sources d'énergie domestique.....	23
4.5.4. Mutuelles de santé et services financiers.....	23
4.6. Sources de revenus et postes de dépenses.....	24
4.7. Stratégies d'adaptation.....	24
4.8. Sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	25
4.8.1. Consommation des différents aliments durant les 4 derniers jours.....	25
4.8.2. Couverture des besoins nutritionnels.....	25
4.9. Nature des relations avec les communautés locales et les autorités.....	26
4.10. Sécurité des réfugiés.....	27

4.10.1.	<i>Victimes d'agressions</i>	27
4.10.2.	<i>Victimes de crimes</i>	27
4.10.3.	<i>Ces actes Sont-ils liés au statut d'étranger ou de réfugié</i>	27
4.11.	Intérêt pour l'intégration locale	27
4.11.1.	<i>Volonté de rester en Guinée</i>	27
4.11.2.	<i>Domaines d'activités à entreprendre par membres des ménages qui souhaitent rester en Guinée</i>	27
4.12.	Aperçu général sur la situation socio – économique des réfugiés.....	28
5.	Propositions de solutions durables pour les réfugiés	30
5.1.	Elaborer un programme de développement (3 à 5 ans) basé sur la création de conditions favorables à l'accès au financement et à la réussite des promoteurs de projets.....	31
5.1.1.	<i>Les potentialités économiques de la région</i>	31
5.1.2.	<i>Les opportunités d'auto – emploi des réfugiés</i>	31
5.1.3.	<i>Conditions favorables à l'intégration</i>	34
5.1.4.	<i>Contraintes (éventuelles difficultés) pour l'intégration économique des réfugiés</i>	35
5.1.5.	<i>Les composantes du programme</i>	35
5.1.5.1.	Le dispositif d'accès aux services financiers pour les promoteurs de projets économiques	35
5.1.5.2.	Le dispositif de formations des différents acteurs	36
5.1.6.	<i>Les acteurs du programme et leurs rôles</i>	37
5.1.6.1.	Le gouvernement guinéen.....	37
5.1.6.2.	Le HCR.....	37
5.1.6.3.	Les prestataires.....	37
5.1.7.	<i>La nomenclature budgétaire</i>	38
5.2.	Les mesures d'accompagnement.....	39
5.2.6.	<i>Adopter des mesures (des textes) pour sécuriser l'accès à la terre (adapter le régime foncier).</i> 39	
5.2.7.	<i>Encourager la formation en organisation et gestion coopérative par groupe de personnes ayant même activités.</i>	39
6.	Liste et domaines de collaboration avec d'autres organismes qui pourraient intégrer les besoins des réfugiés dans leurs projets et programmes en cours ou à venir	40
7.	Recommandations générales	45
ANNEXES.....		47
Annexe 1.	TDRs de la mission.....	47
Annexe 2.	Calendrier de réalisation de la mission	50
Annexe 3.	Exemples de compte d'exploitation prévisionnel d'activités.....	51
Annexe 4.	Estimation des besoins de financement d'un ménage moyen	53
Annexe 5.	Questionnaires d'enquêtes sur les réfugiés.....	53

Annexe 6. Guide d'entretien avec autorités locales	59
Annexe 7. Guide d'entretien partenaires.....	62
Annexe 8. Guide pour le financement d'un ménage	65
Annexe 9 : Tableaux de présentation des résultats du traitement des données	65

Sigles et abréviations

AACG	Association des animateurs Communautaires de Guinée
ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
AGDM	“Approche AGDM” (prise en compte de Age Genre et Diversité)
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ALIMA	Alliance Internationale
ANASA	Agence Nationale des statistiques Agricoles
ASTRAGUIF	Association des Tradi - praticiens de Guinée Forestière
AVODI	Association des Volontaires pour le Développement Intégré
CADIC	Centre d'appui au Développement des Initiatives Communautaires
CAFODEC	Centre d'Appui et de Formation pour le Développement Epargne-Crédit- Education
CEDEAO	Communauté Economiques Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COJELPAID	Convergence des Jeunes Leaders pour la paix et la Démocratie
COPADEL	Association Paysanne pour le Développement de l'Agriculture et l'Elevage
CRG	Crédit Rural de Guinée
CRRA	Centre Régional de la Recherche Agronomique
DRC	Conseil Danois des Migrations
FINADEV	Finance et Développement
GNF	Francs Guinéens
GROUPE/DSI	Association Groupe Déshérités Sinistrés
HCDH	Haut - Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
IMF	Institution de Microfinance
JEA	Jeunesse - Ecole – Avenir
MGE	Maison Guinéenne de l'Entreprise
MOJEDAH	Monde des Jeunes pour le Développement et l'Assistance Humanitaire
ODIC	Organisation pour le Développement Economique Intégré
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRIDE/Formation	Programme Intégré pour le Développement de l'Entreprise
PU	Prix Unitaire
RADIG	Réseau des animateurs pour le Développement Intégré en Guinée
RAHFE	Réseau d'Action Humanitaire pour la Femme et l'Enfant
RAJGUI	Réseau Afrique Jeunesse de Guinée
RCI	République de Côte d'Ivoire
SPPSS	Logiciel de traitement statistique
TDR	Termes de références
UE	Union Européenne
UMSGF	Union des Mutuelles de santé de la Guinée forestière
UNFPA	Fonds de Nations Unies pour la population
UNHCR	Haut - Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets
\$	US Dollar

Résumé

Dans le cadre des activités visant l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens, certains ménages réfugiés ivoiriens ont pratiqué l'agriculture et le petit commerce pour leur autosuffisance. En outre, ces derniers éprouvent d'énormes difficultés à s'auto-suffire car les activités génératrices de revenus sont développées à petite échelle et ne leur permettant pas de se prendre totalement en charge. En 2016, le HCR accordera une attention particulière à l'autosuffisance dans sa stratégie pour mieux améliorer les conditions de vie des réfugiés. C'est dans ce cadre que la présente étude a été commanditée. Les objectifs de la mission peuvent être regroupés en deux grandes parties (1) procéder à une analyse socio-économique des réfugiés et une évaluation de leurs besoins (2) proposer des actions qui permettraient une meilleure insertion sociale et une autosuffisance économique des réfugiés, en prenant compte, aussi, l'existence d'autres institutions existantes et de leurs programmes dans lesquelles les réfugiés pourraient s'inscrire.

La mission intervient au moment où (1) le PAM a arrêté la distribution gratuite des vivres. Naturellement cela a occasionné une augmentation de la vulnérabilité des ménages ; (2) le rapatriement volontaire de 35 réfugiés au cours du 2^e trimestre 2016. Une autre "vague" d'une centaine de personnes est en préparation ; (3) plusieurs personnes ont bénéficié de réinstallation en occident, il y a des dossiers bouclés et des dossiers en cours de traitement. C'est d'ailleurs ce que tout le monde espère partir pour la réinstallation, profitant d'un vulnérable de la famille. Cela est perceptible au cours des entretiens avec les réfugiés.

La mission s'est déroulée du 1^{er} Juillet au 15 Aout 2016. Les enquêtes auprès des réfugiés ont été réalisées par 11 enquêteurs dont un responsable d'équipe. La supervision a été réalisée par le consultant et le responsable solutions durables du bureau de Nzerekoré. Tous les entretiens avec les autres organismes du système des Nations Unies, les services techniques de l'état et les partenaires ont été réalisés par le consultant qui a bénéficié d'une lettre d'introduction du chef de bureau HCR. La saisie des données a été réalisée sur EXCEL. Après vérification et apurement elles ont été transférées sur le logiciel SPSS pour traitement. Une version provisoire du rapport d'étude a été soumise à l'appréciation des commanditaires et présentée en vidéo conférence. Une mission sur le Camp a été réalisée pour collecter des informations qualitatives complémentaires pour approfondir les analyses des résultats.

La principale difficulté rencontrée au cours de l'étude est le problème d'accès à l'information ou à la documentation, surtout au niveau des services gouvernementaux mais aussi de certains prestataires.

L'analyse des données montre que l'âge du ¼ des chefs de ménage se situe entre 18 et 30 ans. La tranche d'âge la plus importante est celle de 41 à 50 ans. Le doyen (c'est un homme) des chefs de ménages interviewés est de 84 ans. La taille des ménages varie de 1 à 26 membres.

Avant l'exil, la majorité des chefs de ménages interrogés exerçaient une ou plusieurs activités économiques. Le commerce est l'activité la plus citée, suivi des petits métiers (boulangerie, coiffure, menuiserie, dépannage etc. Concernant le niveau d'étude, près de la moitié (48%) n'a fréquenté ni l'école classique ni l'école coranique.

Concernant la structure des ménages, un peu plus de la moitié (51%) de la population est composée d'enfants et d'adolescents (0 à 17 ans). La population active (18 à 60 ans) représente 47% contre 2% pour le troisième âge. 10% des ménages ont un jeune diplômé.

Près de 1/3 (28%) des ménages hébergent au moins 1 ou plusieurs orphelins ou enfants non accompagnés. La mort des parents (59%) est la principale cause de la situation spécifique de ces enfants. Pour les autres catégories de personnes à besoins spécifiques, 29% sont des personnes vivant avec des maladies chroniques, contre 22% pour les femmes allaitantes et 7% pour les femmes enceintes. Il y a 84,5% des personnes interrogées affirment avoir au moins une personne à besoin spécifique dans son ménage.

Le nombre de biens de consommation et d'équipement est presque équivalent au nombre de ménages les possédant. Il y a seulement deux ou trois cas où un ménage en possède plus d'une unité et cela concerne seulement le téléphone. Les revenus générés couvrent à peine les besoins de nourritures des membres des ménages dont 38% sont endettés, essentiellement pour acheter de la nourriture.

On constate un nivellement du niveau de vie vers le bas, surtout après de la distribution gratuite des vivres par le PAM. Néanmoins le niveau de pauvreté est variable à l'intérieur de cet ensemble. Il y a d'un côté, les ménages très pauvres avec une famille nombreuse et peu de moyens pour nourrir (environ 7% de l'échantillon). L'autre "extrême" c'est les ménages qui possèdent un équipement productif ou qui ont des revenus réguliers donc moins pauvres (près de 6%). Les 87% sont classés dans la catégorie des pauvres.

L'outil de classification automatique est construit en répartissant les ménages en deux grandes catégories, chacune composée de deux parties. Il est compris donc quatre classes, les très pauvres, pauvres, les moins pauvres et ceux qui sont dans une situation moyenne sans être qualifiés de riches.

Pour l'accès aux services sociaux de base la fréquentation scolaire des enfants en âge d'aller à l'école est de 78% alors que la quasi-totalité des ménages reçoivent des soins de santé primaire.

La principale source d'énergie des ménages est le bois, disponible dans la zone.

Les personnes interrogées ne sont pas membres d'une mutuelle santé et ne possèdent pas de compte dans une IMF ou une banque. Cette situation n'est pas spécifique aux réfugiés, c'est dû à une faible couverture de la zone par ces services.

Le travail des membres du ménage est la source (392 fois sur les 431 ménages) la plus citée par les personnes interrogées, avant l'emprunt qui est cité 162 fois. Les ménages empruntent essentiellement pour acheter de la nourriture, on note cependant quelques rares cas pour des raisons productives. Concernant les montants de revenus par sources et des besoins par poste, la majorité des personnes interrogées n'ont pas pu les quantifier.

Avec l'arrêt de la distribution des vivres, les ménages ont adopté différentes "stratégies". Il s'agirait plutôt de réactions dictées par l'instinct de survie. Cela ressemble plus à des constats qu'à des stratégies de gestion des revenus des ménages.

Le premier produit régulièrement consommé c'est celui du groupe céréales- tubercules et dérivés, viennent ensuite les légumes qui sont, généralement, consommés avec les premiers sous formes de sauces. Le groupe Viande – poisson-œufs et les légumineuses sont les moins réguliers dans l'alimentation des ménages concernés par l'enquête. Le taux de couverture des besoins nutritionnels des ménages est très faible, ce qui est une cause de malnutrition des enfants.

La relation des réfugiés avec les communautés locales semble bonne. Il y a souvent des frustrations de part et d'autres mais cela est valable même dans une communauté soit disant homogène. Il y a des relations de clients à fournisseurs de biens ou services entre les deux communautés mais aussi de mariage dans les deux sens. Sur les pratiques culturelles également il y a des similitudes.

Concernant l'intérêt de rester en Guinée, seulement 2% des personnes interviewées le souhaitent. La majorité veut partir en rapatriement ou en réinstallation. Les indécis représentent le ¼ des personnes interrogées. Ces positions ne sont pas figées et peuvent évoluer de manière significative en peu de temps.

Pendant plusieurs années les réfugiés du Camp de Kouankan II ont bénéficié de l'assistance du HCR et des ses partenaires pour couvrir l'essentiel de leurs besoins alimentaires, de logement, d'accès à l'eau et aux services sociaux de base. La mentalité d'assisté est vraiment ancrée dans les esprits de la majorité. L'enjeu actuellement est de susciter (encourager) (1) l'habitude de travailler pour générer des revenus internes pour couvrir les besoins de subsistance des membres du ménage, (2) de créer les conditions d'exercice d'activités dont les revenus permettraient de couvrir les besoins de subsistance des ménages qui souhaitent s'intégrer localement.

La synthèse de l'analyse FFOM se présente comme suit :

Les Forces

- Les ménages sont constitués à 47% de personnes potentiellement productives dont certaines ont une qualification professionnelle ou un savoir-faire exploitable
- Un comité, représentatif des différentes sensibilités, gère les relations avec l'extérieur et il n'y a pas de situations conflictuelles entre réfugiés et entre eux et les populations locales

Les faiblesses

- Les mineurs (0 à 17 ans) représentent 51% de la population et il y a beaucoup de femmes chefs de ménages qui ont en charge plusieurs enfants
- Les revenus sont faibles, d'où une faible capacité d'épargne qui est cause de faible capacité de financement des activités

Les opportunités

- Les conditions climatiques sont favorables à la réalisation d'activités agro-sylvo-pastorales

- L'accès gratuit aux soins de santé et à l'école primaire, ce qui réduit de manière significative les charges du ménage

Les menaces

- Départ massif vers les mines, travail des enfants et malnutrition sévère
- Accumulation des dettes et rester dans une situation de dépendance vis-à-vis des créanciers

Notre proposition d'actions consiste à créer les conditions favorisant l'exercice d'activités économiques viables capables de couvrir les besoins de subsistance des ménages.

Il s'agira d'encourager(1) les IMFs à prendre d'avantages en compte les besoins des populations rurales en général et des producteurs agricoles en particulier (2) mais aussi "conditionner" ces derniers afin d'être dans les meilleures dispositions pour réussir dans leurs activités respectives et être de bons clients des IMFs.

La région étant à vocation agricole les principales opportunités sont dans le secteur rural en général et les filières agricoles (au sens large) en particulier.

Le programme à élaborer devra permettre aux IF d'offrir des produits et services financiers adaptés aux besoins des promoteurs de petits projets d'agriculture, de transformation, de petits métiers et de commerce. Il s'agit de **faciliter** la collaboration entre les deux parties qui devront apprendre à se connaître et continuer à entretenir leurs relations de banques et clients. Les structures financières doivent avoir une liberté sur les décisions et conditions de prêts, donc assumer tous les risques, en revanche, le HCR doit s'abstenir d'interférer entre les IMFs et leurs clients.

En termes de mesures d'accompagnement il faudra :

- Adopter des mesures (des textes) pour sécuriser l'accès à la terre (adapter le régime foncier). Avec la crise dans le secteur des mines on pourrait (ou devrait) s'attendre à l'orientation vers le secteur agricole, ce qui entrainera à court terme une pression sur le foncier. Aussi il faut "protéger" ceux qui veulent investir dans l'agriculture et construire en matériaux durables, leur permettre d'acquérir, si possible des titres de propriété.
- Encourager le regroupement des personnes ayant même activités. Une des contraintes au financement du secteur est la faiblesse (en taille, organisation et fonctionnement) des organisations de producteurs. Il est donc nécessaire de mettre en place d'un dispositif d'organisation et de gestion des producteurs et transformateurs (trices) ou d'identifier au niveau gouvernement les dispositions prises dans ce domaine. Ces structures bien organisées seraient des interlocuteurs crédibles des institutions financières, des fournisseurs d'intrants et des commerçants vendeurs de produits agricoles.

Nos recommandations à l'issue des constats et analyses sont les suivantes ; il s'agit d'actions à réaliser à court terme :

- Evaluer le programme AGRs en cours, mis en place sous forme de dons ; pour l'étendre à d'autres réfugiés, surtout les très pauvres, qui ont capacité et volonté de travailler et vivre des revenus de leurs propres activités.
- Aider ceux qui ont des équipements productifs non fonctionnels à s'installer et à produire des biens ou des services.
- Sensibiliser les réfugiés sur la nécessité, même pour ceux qui ne veulent pas rester d'entreprendre des activités économiques leur assurant des revenus pour couvrir leurs besoins de subsistance.
- Reprendre les démarches avec les autorités locales et relancer le projet d'aménagement des 65 ha. La réalisation de ces aménagements pourrait permettre à des réfugiés d'augmenter les rendements de riz, donc d'en augmenter la disponibilité et peut être de baisser le prix.

1. Contexte de l'étude

Les 5.445 réfugiés ivoiriens vivant au camp de Kouankan II ont bénéficié de la protection internationale et de l'assistance multisectorielle. Les infrastructures du camp de Kouankan II ont été réhabilitées et maintenues en bon état de fonctionnement (réseau d'approvisionnement en eau potable, latrines, douches et cuisines communautaires) pour réduire les risques liés aux maladies hydriques et infectieuses dans le camp.

Dans le cadre des activités visant l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens, certains ménages ont pratiqué l'agriculture et le petit commerce pour leur autosuffisance. En outre, ces derniers éprouvent d'énormes difficultés à s'auto-suffire car les activités génératrices de revenus sont développées à petite échelle et ne leur permettant pas de se prendre totalement en charge. *Vu les conditions de vie qui sont de plus en plus difficiles pour les réfugiés, il est indispensable de les assister à devenir autosuffisants à travers un appui financier pour des activités génératrices de revenu.* En 2016, le HCR accordera une attention particulière à l'autosuffisance dans sa stratégie pour mieux améliorer les conditions de vie des réfugiés. C'est dans ce cadre que la présente étude a été commanditée.

Objectifs spécifiques de l'étude

- Fournir des informations complètes sur la situation socio-économique des réfugiés et sur la population locale environnant ;
- Identifier les profils sociaux-économiques des réfugiés (groupe de richesse) et les groupe avec des besoins spécifiques, ainsi que de défis liées a la documentation et la sécurité' qui nuisent à l'autosuffisance des refugies dans le cadre de l'AGDM;
- Déterminer – pour chaque catégorie de richesse - quelle moyens de subsistance, sources de revenus et stratégies d'adaptation le ménages utilisent, ainsi que l'expérience de travail (années, type d'emploi et des compétences), les intérêt, les conditions de vie, la sécurité alimentaire, et le modalité' de consommation et les niveaux de revenus des ménage. Déterminer l'accès aux services (finance, santé, éducation).
- Identifier les actifs de chaque groupe et décrire les stratégies de survie employées par les divers groupes socio-économiques ainsi que par les hommes, les femmes et les jeunes
- Faire des propositions concrètes en vue d'une meilleure insertion sociale et autosuffisance économique des refugies, en particulier avec un mapping des institutions existantes et de leurs programmes dans lesquelles les refugies peuvent être s'inscrire.
- Donner des lignes directionnelle sur la programmation possible, sur le plaidoyer avec les acteurs de développement et de la lutte contre la pauvreté'

La mission intervient au moment où :

- Le PAM a arrêté la distribution gratuite des vivres. Naturellement cela a occasionné une augmentation de la vulnérabilité des ménages.
- Rapatriement volontaire de 35 réfugiés au cours du 2^e trimestre 2016. Une autre "vague" d'une centaine de personnes est en préparation.
- Plusieurs personnes ont bénéficié de réinstallation en occident, il y a des dossiers bouclés et des dossiers en cours de traitement. C'est d'ailleurs ce que tout le monde espère partir pour la réinstallation, profitant d'un vulnérable de la famille. Cela est perceptible au cours des entretiens avec les réfugiés.
- L'épidémie de la maladie à virus Ebola a été maîtrisée mais la crise a occasionné un ralentissement de l'activité économique et une déstabilisation des structures sociales, notamment celles du secteur de la santé.

2. Méthodologie utilisée et limites de l'étude

La mission s'est déroulée selon les principales étapes suivantes :

- Rencontre avec le personnel du bureau régional de Nzeekoré. Après un entretien avec le chef du bureau, le consultant a été mis en relation avec le chargé des solutions durables.

Il a partagé ses termes de références et procédé à une planification de la mission avec ce dernier. La consultation documentaire a été permanente tout au long de la mission en fonction de la mise à disposition sur demande du consultant.

- Echantillonnage. L'échantillonnage a été réalisé en tenant compte de la représentativité du genre, des zones d'habitations (A, B, C et D), des vagues d'arrivées en Guinée (rébellion de 2002 et crise post - électorale de 2010 – 2011). L'unité d'enquête est le ménage. Suite au dépouillement et saisies, 431 fiches ont été validés sur les 500 ménages interrogés, soit 39% du total des ménages du camp (1105). Il faut noter que 2 ménages de centrafricains figurent dans l'échantillon
- Conception outils de collecte : Trois outils de collecte ont été conçus et validés avant utilisation. Il s'agit de la grille d'enquête pour les réfugiés, du guide d'entretien avec les autorités locales et du guide d'entretien avec les partenaires.
- Réalisation des enquêtes, entretiens et observations : Les enquêtes auprès des réfugiés ont été réalisées par 11 enquêteurs dont un responsable d'équipe. La supervision a été réalisée par le consultant et le responsable solutions durables du bureau de Nzerekoré. Tous les entretiens avec les partenaires ont été réalisés par le consultant qui a bénéficié d'une lettre d'introduction du chef de bureau HCR.

- Saisies, traitement des données et des résultats des enquêtes : Les données ont été saisies sur EXCEL¹ avec la participation du responsable des enquêteurs pour un total de 431 fiches validées. Après vérification et apurement elles ont été transférées sur le logiciel SPSS pour traitement
- Rédaction rapport : Une version provisoire soumise à l'appréciation des commanditaires de l'étude suivie d'une vidéo conférence avec la participation du bureau régional de Dakar et la représentation UNHCR de Conakry. . Une mission sur le Camp a été réalisée pour collecter des informations qualitatives complémentaires pour approfondir les analyses des résultats.

Les observations et suggestions des uns et des autres ont été prises en compte dans la rédaction de ce rapport final.

3. Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée au cours de l'étude est le problème d'accès à l'information ou à la documentation, surtout au niveau des services gouvernementaux mais aussi de certains prestataires. Il a souvent été nécessaire de prendre 2 voire 3 rendez-vous pour avoir accès à une information, un document ou rencontrer la personne indiquée.

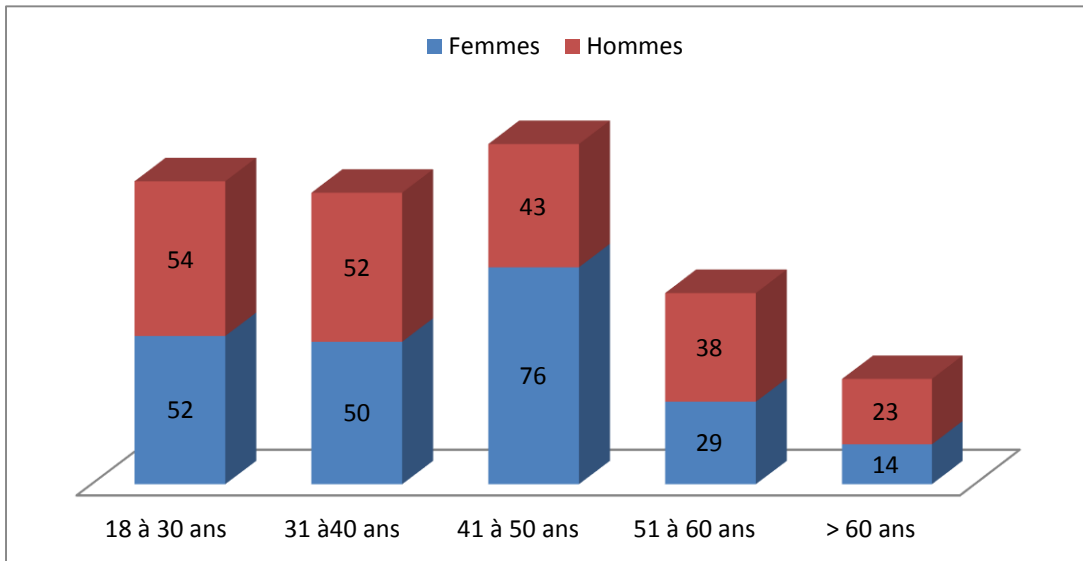
¹ Le fichier sera transmis avec le rapport final de l'étude

4. Résultats de l'Etude

4.1. Profils des ménages

4.1.1. Age des chefs de ménage

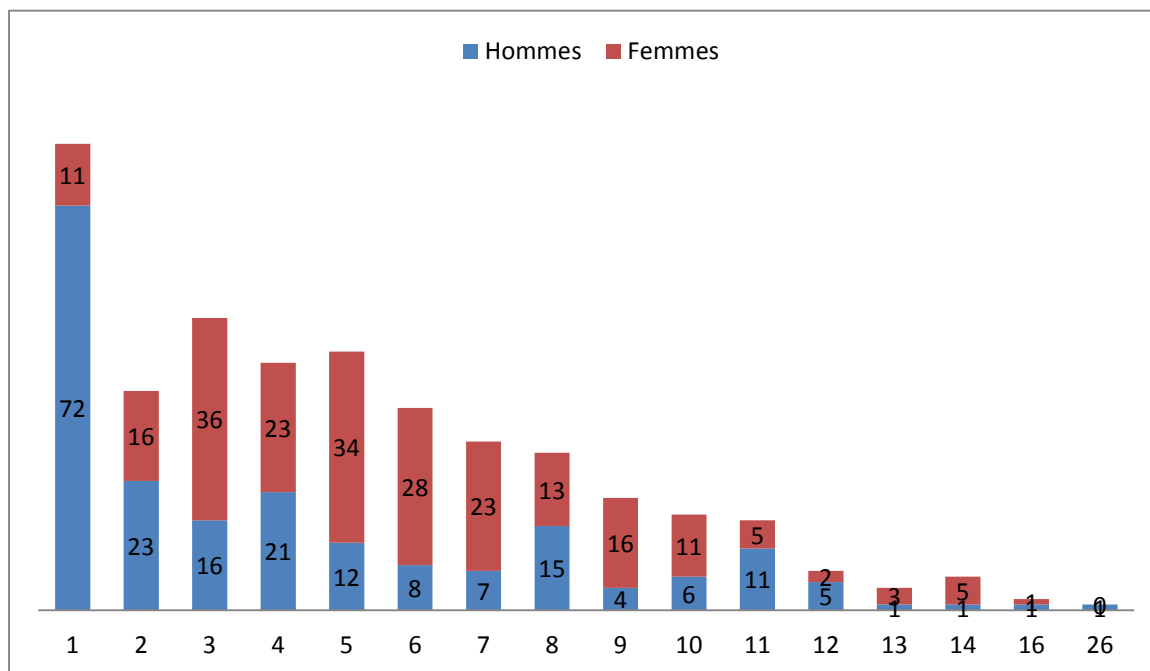
Graphique 1 : Répartition des chefs de ménages selon le sexe et l'âge



On note que l'âge du $\frac{1}{4}$ des chefs de ménage se situe entre 18 et 30 ans. La tranche d'âge la plus importante est celle de 41 à 50 ans. Le doyen (c'est un homme) des chefs de ménages interviewés est de 84 ans.

4.1.2. Taille des ménages

Graphique 2 : Nombre de membres/ménages et répartition par sexe



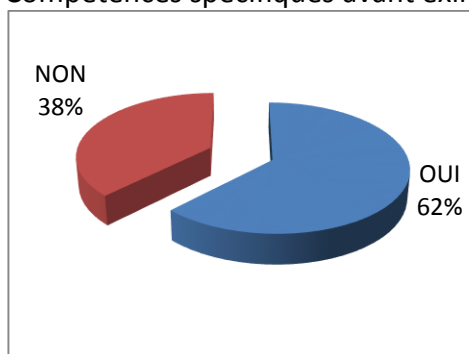
La principale remarque est que 83 (72 hommes et 11 femmes) des 431 ménages sont composés d'une seule personne, soit 19% et constitue la majorité des cas. Toutes les tranches d'âges sont concernées. Le chef du seul ménage de 26 membres est un homme de 75 ans.

4.1.3. Compétences spécifiques, qualifications professionnelles ou savoir-faire avant l'exil

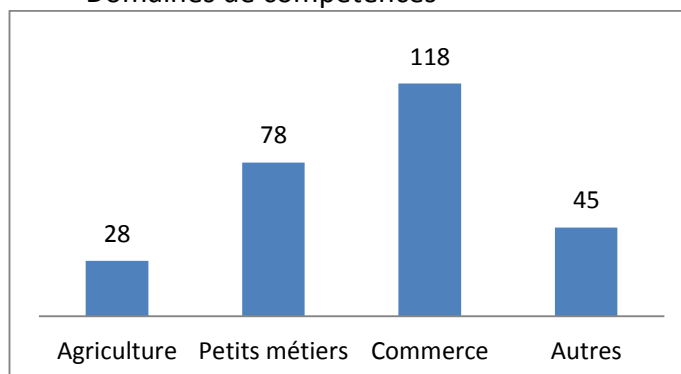
4.1.4. Domaines de compétences des chefs de ménages avant exil

Graphiques 3 et 4 : Capacités professionnelles avant exil et domaines de compétence

Compétences spécifiques avant exil



Domaines de compétences

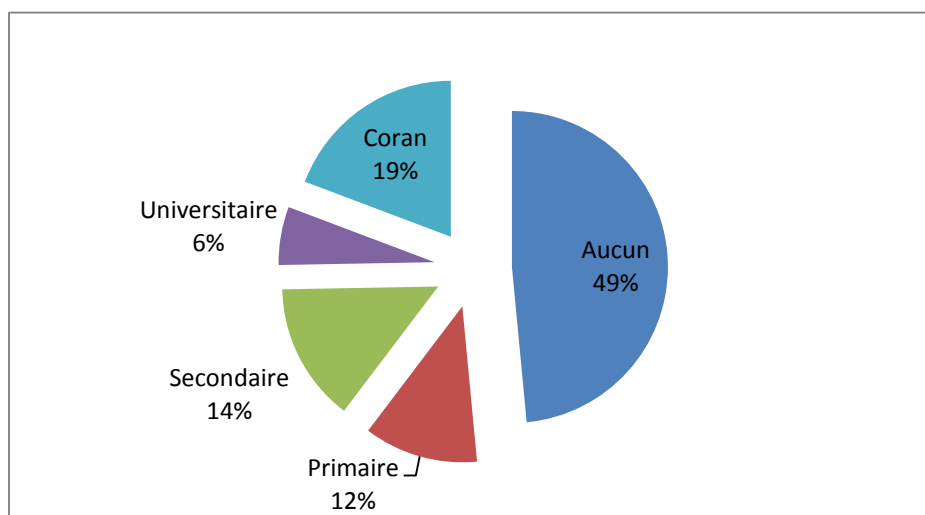


Avant l'exil, la majorité des chefs de ménages interrogés exerçaient une ou plusieurs activités économiques ou avaient un savoir – faire spécifique. Le commerce est l'activité la plus citée, suivi des petits métiers (boulangerie, coiffure, menuiserie, dépannage etc...). Les activités autres (surtout les emplois salariés) occupent la troisième place suivies de l'agriculture qui est citée surtout par les planteurs d'arbres fruitiers. Ces compétences peuvent être bien exploitées dans le cadre de la recherche de solutions durables locales pour les réfugiés en dehors du rapatriement et de la réinstallation.

Ceux qui n'avaient aucun savoir-faire étaient pour la plupart mineurs au départ de la Côte d'Ivoire.

4.1.5. Niveau d'étude des chefs de ménage

Graphique 5 : Répartition des chefs de ménages par niveaux d'études



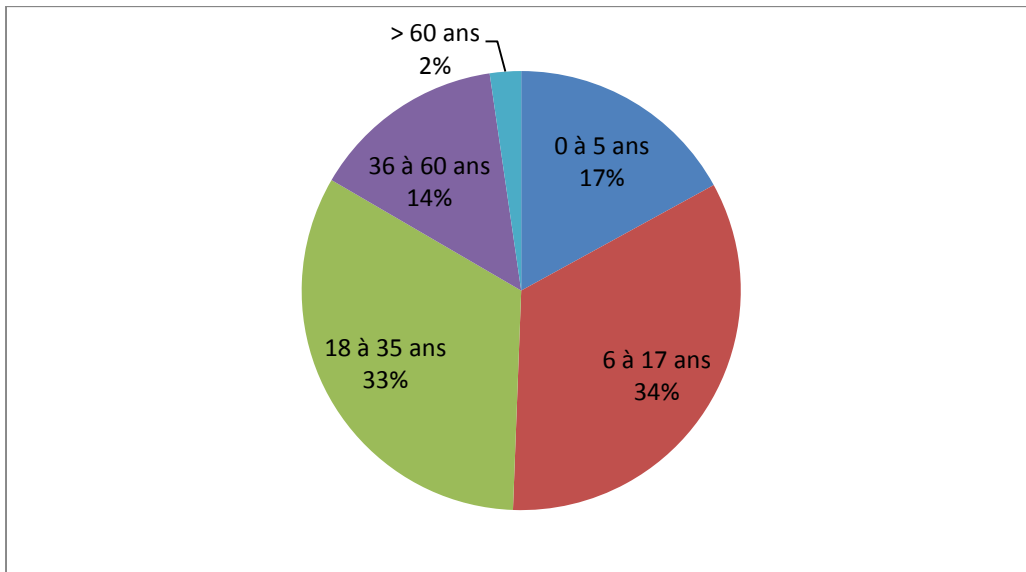
Concernant le niveau d'étude, 51% a fréquenté l'école classique ou l'école coranique. Parmi ceux qui ont fréquenté l'université, il y en a qui sont utilisés comme enseignants à l'école du camp mais aussi au collège à Kouankan ou au Lycée à Seredou.

Ceux qui ont étudié le Coran représentent 37% de lettrés, on pourrait comprendre pourquoi les musulmans sont majoritaires dans la population du camp.

4.2. Structure des ménages

4.2.1. Tranches d'âge

Graphique 6 : Répartition des membres des ménages par tranches d'âge

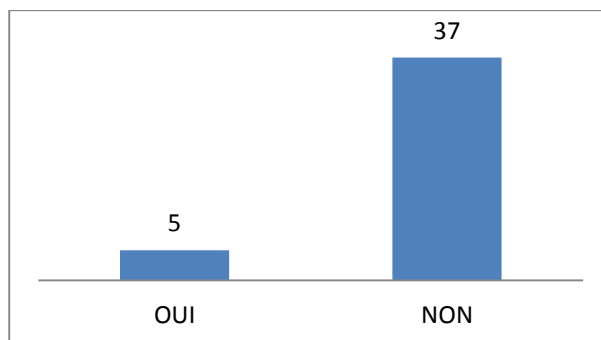
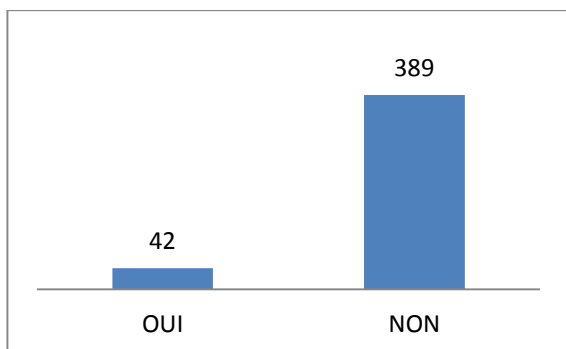


Un peu plus de la moitié (51%) de la population est composée d'enfants et d'adolescents (0 à 17 ans). Ces personnes sont soit nés en Guinée ou arrivées enfants. C'est la tranche de la population qui n'est pas productive et constitue une charge pour les familles qui en comptent une proportion importante. La population active (18 à 60 ans) représente 47%. C'est donc un potentiel important de capacité de production des ménages si les conditions d'exercices d'activités économiques leurs sont créées. Les personnes du troisième âge représentent 2%.

La population est donc composée de moitié (51%) de mineurs et de moitié (47%) de personnes en âge de travailler et d'apporter des revenus pour couvrir les besoins élémentaires de leurs familles respectives.

4.2.2. Les jeunes diplômés dans les ménages

Graphiques 7 et 8 : Présence et leur niveau d'emploi

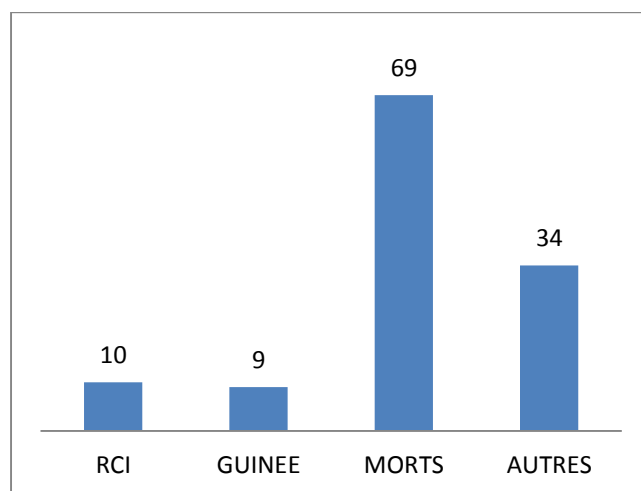
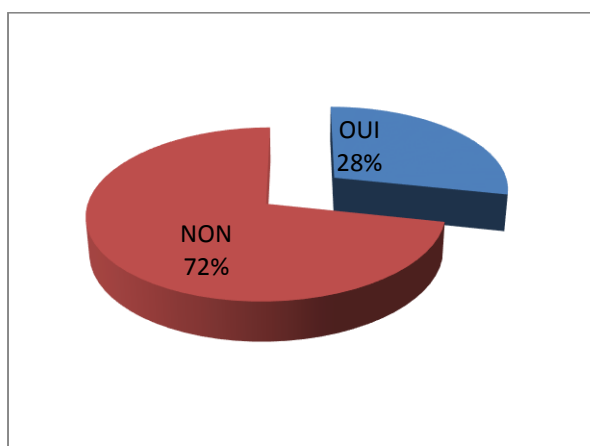


On note 10% (42/431) des interviewés qui affirment avoir des jeunes diplômés dans leur ménage dont seulement 11,6% (5/42) ont eu un emploi. Il s'agit surtout de personnes nouvellement sorties des universités et qui cherchent une qualification professionnelle avec des stages. N'ayant pas de relations dans les services et entreprises privés, ils ont des difficultés à trouver de la place.

4.3. Personnes à besoins spécifiques

4.3.1. Orphelins ou enfants non accompagnés

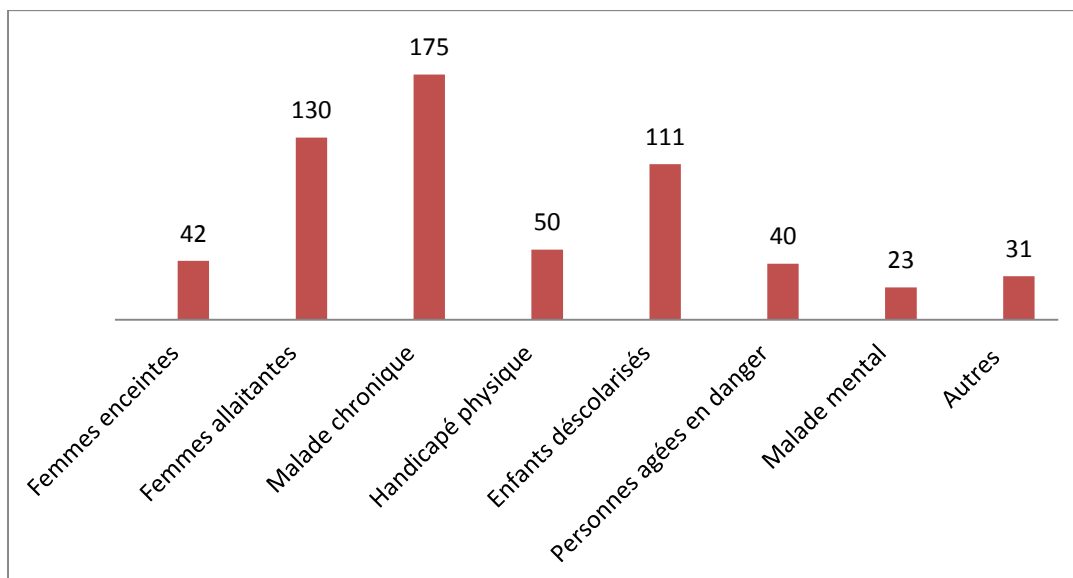
Graphique 9 et 10 : Présence dans les ménages et situation des parents



Près de 1/3 (28%) des ménages héberge au moins 1 (le maximum est 5) orphelin ou enfant non accompagné. La mort des parents (57% des cas) est la principale cause de l'état de ces enfants. On note que 27% des concernés par cette situation ne souhaitent pas révéler la cause ou ne savent pas où sont les parents de ces enfants.

4.3.2. Autres personnes à besoins spécifiques

Graphique 11 : Répartition des personnes à besoins spécifiques



Pour les femmes enceintes et allaitantes, c'est une situation temporaire, mais elles ont des besoins spécifiques en alimentation et en soins de santé durant cette période.

Il faut noter la part importante des malades chroniques. Il s'agit de l'appréciation, un avis, de la personne interrogée, donc pas certifiée par une visite médicale. Bien sûr que c'est différent des personnes classées comme telles dans la base de données du HCR.

Seulement 67 ménages, dont 50 composés d'une personne, ne comprennent ni orphelins ou enfants non accompagnés, ni une autre catégorie de personnes à besoins spécifiques, soit 15,5%. Donc 84,5% des personnes interrogées affirment avoir au moins une personne à besoins spécifiques dans son ménage.

Bien qu'il a été bien précisé qu'il ne s'agit pas d'un recensement, certains ont pensé que c'était l'occasion de se faire enregistrer comme ménage ayant "un vulnérable" en charge et donc bénéficier de la réinstallation.

4.4. Catégories de richesse/pauvreté : biens matériels (de consommation) et actifs (équipements productifs), perception par les ménages

4.4.1. Niveau de possession de biens mobiliers et d'équipements productifs

Tableau 1 : Niveau de possession de biens mobiliers et d'équipements professionnels

Biens matériels de consommation		Equipements productifs	
Désignation	Nombre	Désignation	Nombre
Motos	3	Machine à coudre	8
Frigidaire	0	Décortiqueuse	2
Ordinateur	2	Caisse à outil	1
Téléphone	206	Transformatrices manioc	0
Ventilateur	0	Etuveuse de riz	1

Fauteuils/chaises	6	Autres (machettes et autres équipements pour travaux manuels)	6
Lit avec matelas	20	Motos taxi	1
Radio	8		
Fer à repasser	3		

Le nombre de biens de consommation et d'équipement est presque équivalent au nombre de ménages les possédant. Il y a seulement deux ou trois cas où un ménage en possède plus d'une unité et cela concerne seulement le téléphone².

Généralement c'est l'un ou l'autre, rare de cas où le ménage déclare deux ou plusieurs biens ou équipements en même temps.

L'absence de frigidaire et de ventilateur est certainement due à la non disponibilité de l'électricité.

Toutes les personnes interrogées affirment que la situation de leur ménage s'est dégradée depuis les 5 dernières années. Les raisons évoquées sont

- Arrêt de la distribution des vivres
- Décès du chef de ménage
- Maladie du chef de ménage
- Baisse des opportunités d'emploi par les ONG
- Maladie chronique du chef de ménage

4.4.2. Niveau d'endettement

Il y a 38% des ménages qui sont endettés au moment de l'enquête. Les montants varient entre 2 500 GNF (0,27\$) et 5000 000 GNF, soit 555,55\$, la moyenne se situant autour de 500 000 GNF, soit l'équivalent de 55,55\$. Excepté deux ou trois cas, ce sont des emprunts pour acheter de la nourriture. Les prêteurs sont essentiellement des réfugiés et il y a actuellement beaucoup d'impayés. Les prêts étaient souvent garantis avec la carte de ration. Pour les moyens de remboursement la majorité compte sur les revenus des travaux journaliers des membres du ménage. Il y en a qui ne "savent pas" comment rembourser. Il y a seulement 3 ménages³ qui reçoivent de l'argent de l'extérieur.

Pour le reste (62%), certains ont eu à emprunter mais qui ont remboursé, d'autres n'en ont pas eu l'occasion. Il faut dire qu'il n'y a pas de structures de crédits, mais aussi les réfugiés ne répondraient pas aux critères d'éligibilité de ces institutions.

Il est important de noter que la mise en place des fonds pour AGR ont été faite sous forme de dons.

² Abordant la question de l'actif des réfugiés, le maire de Kouankan a dit qu'ils ont presque tous le téléphone mais n'ont pas les moyens de d'acheter des unités"

³ Le seul qui reçoit régulièrement est un homme dont l'épouse a bénéficié de la réinstallation avec ses parents.

4.4.3. Classification des ménages par catégories de richesse

La classification est réalisée en commençant par les deux extrêmes à partir des données quantitatives de l'enquête mais aussi des informations qualitatives recueillies sur place lors de la supervision et après la présentation du rapport provisoire.

Il est difficile de parler de riches dans le cas de Kouankan, mais il y a quand même des moins pauvres. On peut donc classer les ménages en très pauvres, pauvres et moins pauvres.

Très pauvres : les ménages qui réunissent les critères suivants :

- Ménages à plus de 10 personnes
- Pas de qualification professionnelle
- Sans actif de consommation
- Sans équipement productif
- Endetté
- Le pourcentage de bras valides inférieur à la moyenne (46%)

On y ajoute tous les ménages, avec une femme comme chef, plus de 10 membres et dont les enfants (0 à 17 ans) représentent plus de la moitié des membres

Le revenu mensuel (incluant dons et gestes de solidarité) de cette catégorie se situerait, entre 0 et 100 000 GNF, soit 11\$. Le revenu/jour de ce type de ménage est inférieur 1\$.

Les pauvres

Il s'agit de ménages qui remplissent quelques critères de la catégorie ci-dessus mais pas les six à la fois.

Les situations sont bien très diverses dans cette tranche mais la moyenne mensuelle des revenus par ménage se situe entre 100 000 et 250 000 GNF, soit 27\$ (un peu moins de 1\$/jour).

Les moins pauvres

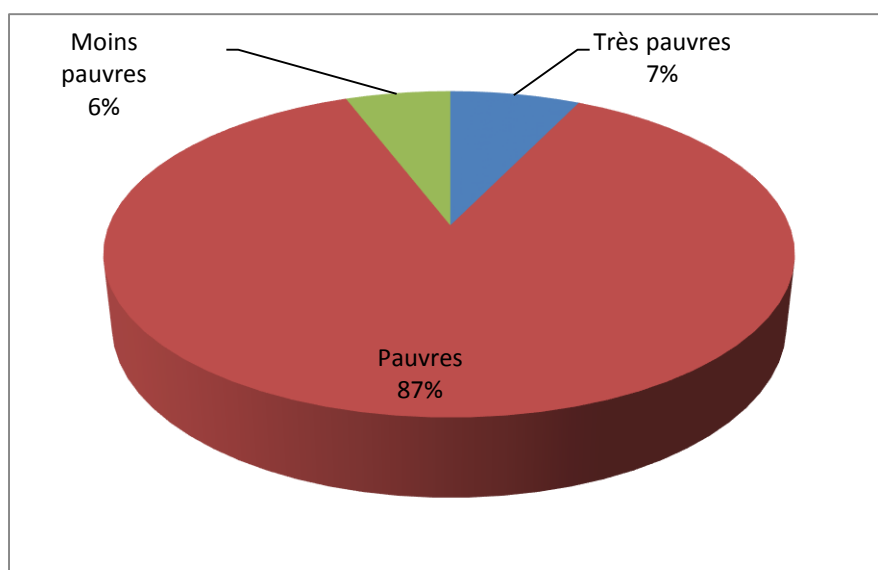
- Avoir un équipement productif fonctionnel ou potentiellement utilisable **ou**
- Avoir un revenu régulier

Sont classés dans cette catégorie les personnes bénéficiant de primes de prestations de la part HCR ou tout autre organisme.

Selon un recoupement des informations prises auprès de plusieurs personnes de cette catégorie, le revenu moyen mensuel par ménage varie de 250 000 GNF à 500 000 GNF, soit 55,5\$ (un peu moins de 2\$/jour).

Avec cette classification, la situation de notre échantillon se présente comme suit :

Graphique 12 : Répartition des ménages par catégories de richesse



4.4.4. Proposition outil de classification automatique

Tableau 2 : Outil de classification automatique des ménages

	Très pauvres	Pauvres	Moins pauvres	Situation moyenne
Taille de ménage	>10	1 à >10	10 ou plus	<10
% enfants 0 à 5ans	>40%	0 à 40%	>40%	0 à 40%
Qualification professionnelle	Non	Non	Oui	Oui
Équipement productif	Non	Non	Oui	Oui
Régularité des revenus	Non	Non	Oui	Oui
Revenus mensuels moyens	0 à 11,1\$ ⁴	12 à 27,7\$	28 à 55,5\$	+ de 56\$
Endettement	Oui	Oui	Non	Non

Le critère de base de la classification est la taille des ménages. Dans une situation de subsistance, voire de survie pour la majorité de la population, la préoccupation majeure est l'alimentation des membres de la famille. La santé de base et l'éducation primaire étant prises en charges par l'UNHCR. L'écart entre les gens sur la possession de bien de consommation n'est pas très significatif.

Le groupe est reparti en deux grandes catégories, l'une ne possédant aucun équipement productif, l'autre ayant un équipement productif. Dans la première catégorie on classe les très pauvres et les pauvres et dans la seconde les moins pauvres et ceux qu'on peut considérer étant dans une situation moyenne, pas riche mais pas tout à fait pauvre. L'autre référence est

⁴ 1\$ = 9000GNF

l'estimation du revenu mensuel moyen. Il faut noter que pour la plupart des ménages les revenus sont irréguliers et il peut y avoir des écarts importants entre les mois.

La première qualification est été faite sur la base de la situation de notre échantillon et des informations que nous avons collectées. Il peut y avoir dans le camp des ménages qui sont dans une situation exceptionnelle, même ponctuelle, ce qui justifie la prise en compte de la 4^e catégorie puisque l'outil sera utilisé ultérieurement.

4.5. Accès aux services sociaux de base, à l'énergie et aux services financiers

4.5.1. L'Education

D'une manière générale tous les enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés, à cause surtout de la gratuité du primaire. Les performances des enfants ivoiriens pour les examens d'entrée au collège et au lycée sont très bonnes. Cependant, la situation peut changer de manière drastique avec la fermeture de l'école ou l'arrêt de la prise en charge par le HCR.

4.5.2. La santé

Comme pour la scolarisation au primaire, l'accès au poste de santé est gratuit et tous les ménages le fréquentent. Le taux de fréquentation (17,4%) de l'hôpital préfectoral est également bon. Il faut toutefois noter que l'accès à l'Hôpital généralement pris en charge par le HCR, surtout pour les personnes vulnérables (une fois par semaine). Ceux qui fréquentent l'Hôpital préfectoral et le CHU commencent par le poste de santé.

Concernant la santé infantile, la responsable du poste de santé déclare avoir enregistré, depuis le mois de Décembre 2015, plusieurs cas de malnutrition dont certains envoyés à Nzerekoré.

4.5.3. Utilisation et disponibilité des sources d'énergie domestique

Situé dans une zone forestière avec une très grande variété d'espèces ligneuses, le bois qui constitue la principale source d'énergie pour les ménages, est disponible. D'ailleurs, certains réfugiés sont devenus des exploitants de charbon. Les torches individuelles à piles sont utilisées pour l'éclairage domestique.

4.5.4. Mutuelles de santé et services financiers

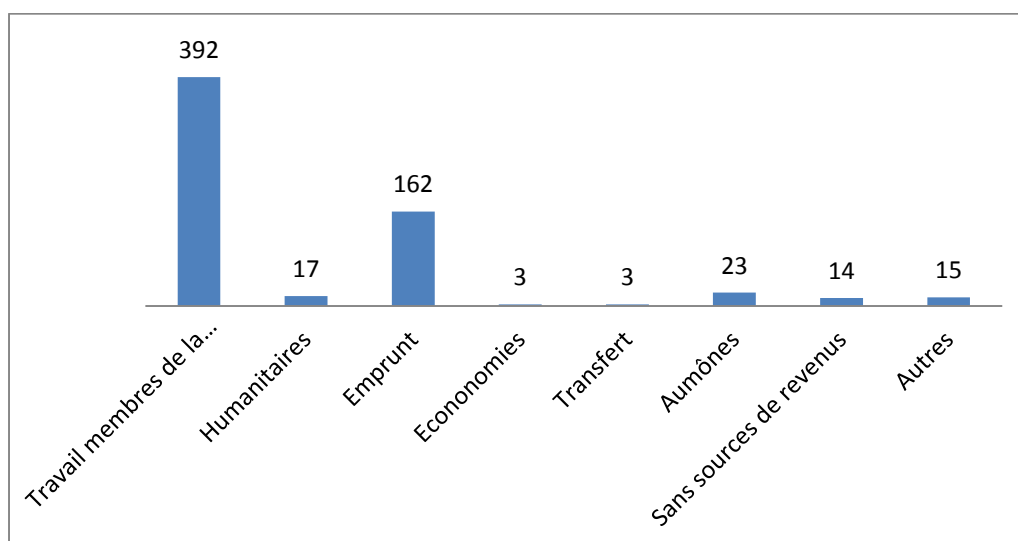
Les personnes interrogées ne sont pas membres d'une mutuelle de santé et ne possèdent pas de comptes dans une IMF ou une Banque.

Cette situation n'est pas une particularité des réfugiés, la commune de Kaouankan est très peu couverte en services financiers et structures de mutuelles de santé. Concernant spécifiquement les mutuelles de santé, les réfugiés n'en éprouvent pas le besoin puisqu'ils bénéficient d'une couverture sanitaire de la part du HCR. Il sera nécessaire de les prendre en

compte (voir UMSGF), en tout pour ceux resteront en Guinée, dans les démarches de création de mutuelles ou d'extension de mutuelles existantes.

4.6. Sources de revenus et postes de dépenses

Graphique 13 : Niveau des sources de revenus



Le travail des membres du ménage est la source (392 fois sur les 431 ménages) la plus citée par les personnes interrogées, avant l'emprunt qui est cité 162 fois. Les ménages empruntent essentiellement pour acheter de la nourriture, on note cependant quelques rares cas pour des raisons productives.

Il y a 279 ménages, soit 65% de l'échantillon, qui a une seule source de revenus.

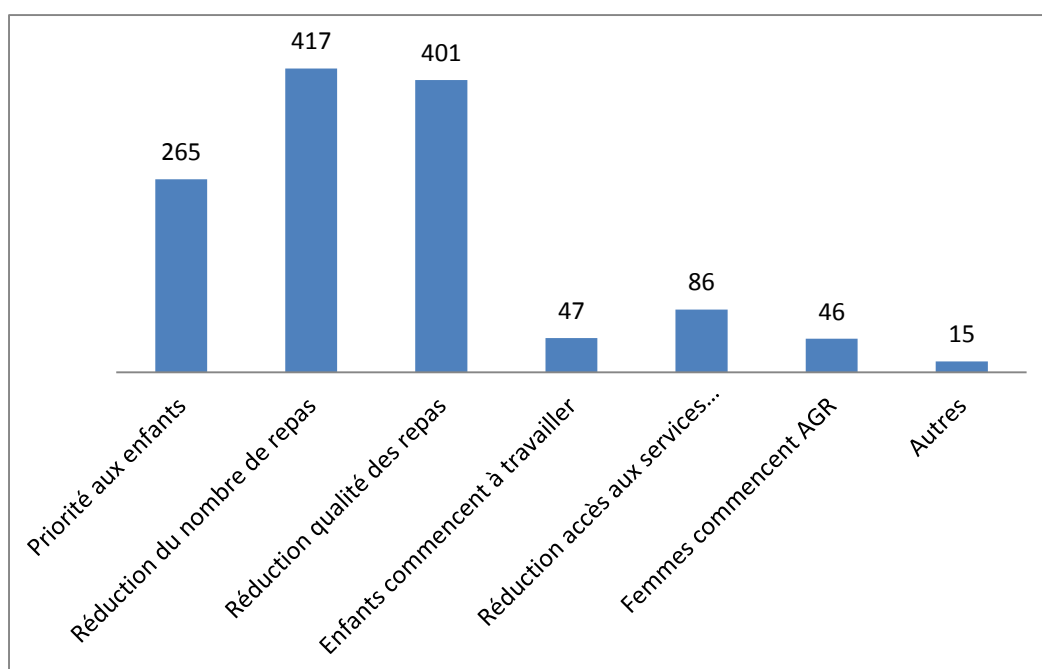
Certains ménages citent 2 ou 3 voire 4 sources de revenus, malgré tout ils n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de subsistance.

Seulement 17 ménages citent l'aide humanitaire et c'est généralement les ménages ayant des catégories spécifiques de personnes vulnérables qui bénéficient encore de distribution de vivres. Les autres prestations (gratuité des soins de santé et de l'école primaire) ne sont pas perçues comme des aides humanitaires.

Concernant les montants de revenus par sources et des besoins par poste, la majorité des personnes interrogées n'ont pas pu les quantifier. Cela se comprend parce que les revenus ne sont pas réguliers, aléatoires. Pour ceux qui ont pu les évaluer à peu près, les besoins mensuels se situent entre 45 000 GNF (5\$) et 3 800 000 GNF (422,2\$) alors que les montants moyens des revenus mensuels varient de 0 et 500 000 GNF(55,5\$).

4.7. Stratégies d'adaptation

Graphique 14 : Les stratégies d'adaptation après arrêt de la distribution des vivres



Avec l'arrêt de la distribution des vivres, les ménages ont adopté différentes "stratégies". Il s'agirait plutôt de réactions dictées par l'instinct de survie. Cela ressemble plus à des constats qu'à des stratégies de gestion des revenus des ménages.

On peut cependant noter que les réductions du nombre et de la qualité des repas sont les plus cités, suivies de la priorité donnée aux enfants qui est généralement un réflexe pour toute maman.

4.8. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

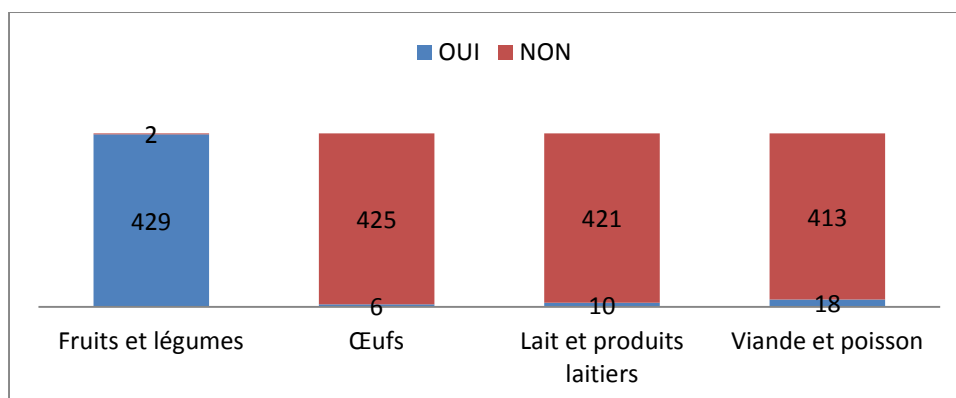
4.8.1. Consommation des différents aliments durant les 4 derniers jours

Tableau 3 : Niveau de consommation des produits alimentaires

Céréales, tubercules et dérivés		Viande poisson œufs		Légumineuses		Légumes (dont feuilles)		Huile, beurre, graisse		Fruits		Sucre		Autre	
Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre	Jrs	Nbre
4/4	301	4/4	18	4/4	15	4/4	89	4/4	81	4/4	25	4/4	19	4/4	5
3/4	56	3/4	5	3/4	9	3/4	12	3/4	27	3/4	3	3/4	7	3/4	0
2/4	49	2/4	17	2/4	24	2/4	66	2/4	26	2/4	12	2/4	18	2/4	0
1/4	16	1/4	29	1/4	50	1/4	55	1/4	34	1/4	24	1/4	21	1/4	0
0/4	9	0/4	362	0/4	333	0/4	209	0/4	263	0/4	367	0/4	366	0/4	426

4.8.2. Couverture des besoins nutritionnels

Graphique 15 : Niveau de couverture des besoins nutritionnels



Le premier produit régulièrement consommé c'est celui du groupe céréales- tubercules et dérivés, viennent ensuite les légumes qui sont, généralement, consommés avec les premiers sous formes de sauces. Le groupe Viande – poisson-œufs et les légumineuses sont les moins réguliers dans l'alimentation des ménages concernés par l'enquête. D'ailleurs cela se reflète dans les réponses à la question sur le niveau de couverture des besoins nutritionnels. Le taux de couverture pour fruits-légumes est de 93% et seulement 1% pour les œufs.

Le constat est que les réfugiés n'ont pas le choix, ils mangent "ce qu'ils trouvent". Il y a des insuffisances en quantité et en qualité. L'apparition⁵ de cas de malnutrition chez les enfants est normale et le risque pour les mois à venir est réel. Une maman sous alimentée ne peut pas couvrir les besoins nutritionnels de son enfant.

4.9. Nature des relations avec les communautés locales et les autorités

La relation des réfugiés avec les communautés locales semble bonne. Il y a souvent des frustrations mais cela est valable même dans une communauté soit disant homogène.

Les autorités traditionnelles de Kouankan ont été sollicitées pour l'implantation du camp et elles ont volontairement attribué une vaste plaine aux réfugiés. Au niveau de la sous-préfecture et de la mairie, les dossiers des réfugiés sont traités sans discrimination. Il n'y a pas de relations de collaboration sur des activités économiques précises mais il y a eu des mariages dans les deux sens. Il y a également des relations de clients à vendeurs de biens ou de services. Sur le plan culturel, y compris la religion, les communautés locales qui sont d'origines mandingues ont les mêmes pratiques qu'une bonne partie des réfugiés et n'ont pas de difficultés de communication.

Il faut cependant signaler que la non réalisation du projet d'aménagement des bas-fonds (65 ha prévus) a créé des frustrations au niveau des propriétaires de terres qui devraient en bénéficier. L'on note quelques propos désobligeants envers les réfugiés et des refus de leur céder des terres pour la campagne en cours. Le maire signale également l'exploitation, exagérée selon lui, de la forêt par les réfugiés depuis la cessation de la distribution des vivres.

⁵ Les premiers cas sont apparus en Décembre 2015 depuis la création du camp, selon la responsable du poste de santé.

4.10. Sécurité des réfugiés

4.10.1. Victimes d'agressions

Le nombre d'agressions, 55 sur un échantillon de 431, semble élevé mais il s'agit d'un cumul sur plusieurs années et pas seulement au niveau du camp, c'est depuis l'arrivée des réfugiés en Guinée. Il s'agit souvent d'agressions verbales xénophobes. Les agressions physiques sont plutôt très rares.

4.10.2. Victimes de crimes

Le nombre de victimes est de 22 sur les 431 ménages. Là également il s'agit d'un cumul sur plusieurs années mais pas seulement depuis l'installation du camp à Kouankan. Les gens ne veulent pas se prononcer sur la nature du crime, mais les informations prises auprès de l'entourage des victimes ont noté deux cas de viol.

4.10.3. Ces actes Sont-ils liés au statut d'étranger ou de réfugié

Près de la moitié des victimes d'agressions ou de crimes estiment que les actes sont dus à leurs statut d'étranger ou de réfugié. Cela se comprend parce que pour les propos xénophobes le doute n'est pas permis.

4.11. Intérêt pour l'intégration locale

4.11.1. Volonté de rester en Guinée

Seulement 9 chefs de ménages souhaitent rester en Guinée, soit 2% des personnes interviewées. La majorité ne veut pas rester et les indécis représentent le ¼ des personnes interrogées. Ce faible taux de ceux qui veulent rester en Guinée serait certainement dû à la période de réalisation de l'enquête, ceux qui ne veulent pas rester espèrent pour la plupart une réinstallation.

Ces positions ne sont pas figées et peuvent évoluer de manière significative puisque des événements récents ou lointains peuvent influencer les choix de toute personne.

4.11.2. Domaines d'activités à entreprendre par membres des ménages qui souhaitent rester en Guinée

Tableau 4 : Informations générales sur ceux qui souhaitent rester en Guinée

N°	Genre	Age	Taille	Domaines	Qualification	Besoins pour exercer	Lieu d'installation
1	F	59	1	Commerce	Non	Fonds de roulement	Dans la région
2	H	72	8	Commerce	Oui	Fonds de roulement	Conakry
3	F	43	4	Agriculture	Oui	Fonds de roulement	Kouankan
4	F	48	4	Commerce	Oui	Equipement, formation et fonds de roulement	Kouankan
5	H	41	10	Agriculture	Non	Fonds de roulement	Kouankan

6	H	51	5	Agriculture	Oui	Fonds de roulement	Dans la région
7	F	32	6	Agriculture	Oui	Formation	Dans la région
8	H	52	1	Commerce	Non	Fonds de roulement	Kouankan
9	H	53	1	Commerce	Non	Fonds de roulement	Dans la région

4.12. Aperçu général sur la situation socio – économique des réfugiés

Pendant plusieurs années les réfugiés du Camp de Kouankan II ont bénéficié de l'assistance du HCR et de ses partenaires pour couvrir l'essentiel de leurs besoins alimentaires, de logement, d'accès à l'eau et aux services sociaux de base. Aussi dans le cadre de la recherche de solutions durables, il y en a qui ont bénéficié de réinstallation. L'arrêt de la distribution des vivres semble avoir déstabilisé les réfugiés qui ont vécu pendant plusieurs années dans une situation de dépendance totale. Ils avaient donc perdu l'habitude de vivre à partir des revenus générés par leurs activités économiques. La mentalité d'assisté est vraiment ancrée dans les esprits de la majorité. Aussi chacun attend, "son tour" ou veut avoir "une chance" ou une "occasion" pour la réinstallation. Ce qui expliquerait d'ailleurs que 84,5% des interviewés affirment avoir au moins une personne à besoins spécifiques dans son ménage.

L'enjeu actuellement est de susciter (encourager) (1) l'habitude de travailler pour générer des revenus internes pour couvrir les besoins de subsistance des membres du ménage, (2) de créer les conditions d'exercice d'activités dont les revenus permettraient de couvrir les besoins de subsistance des ménages qui souhaitent s'intégrer localement.

Le tableau ci-dessous, FFOM, présente un résumé de la situation socio économique des réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan II.

Tableau 5 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Capital Humain	Compétences et savoir faire professionnel avant exil dans divers domaines. La plupart des réfugiés parlent couramment ou comprennent les langues à base mandingue qui sont celles de la zone et parlées au niveau des marchés hebdomadaires.	Longue période sans exercer d'activités économiques. Insuffisance de volonté d'entreprendre. Le nombre élevé d'enfants de 0 à 17 ans et de femmes chef de ménages avec souvent une proportion importante d'enfants mineurs	Les personnes en âge de travailler et de produire pour assurer l'autosubsistance de leurs ménages respectifs.	Départ vers les mines, malnutrition sévère, travail des enfants, déscolarisation.

	Les personnes de 18 à 60 ans constituent 47% de la population.			
Capital Financier	Ils ne sont pas nombreux mais certains (les moins pauvres) ont des capacités financières, d'ailleurs c'est eux principalement qui prêtent aux autres.	Pour la majorité des réfugiés la capacité d'épargne est nulle et ils n'ont pas accès aux services financiers de proximité pour emprunter. Seul le crédit rural de Guinée a une représentation à Kouankan mais les réfugiés ne remplissent pas les conditions d'accès.	Il y a des guichets de transfert d'argent à Kouankan.	Accumulation de dettes pour achat de nourriture et rester dans une situation de dépendance permanente vis à vis des créanciers.
Capital physique	Ils ne sont pas nombreux mais il y en a qui ont du mobilier et/ou des équipements de production de biens ou de services	Très peu de ménages possèdent des actifs de consommation pour le bien être et des équipements de production de biens et/ou de services.	Les logements ont été réhabilités et certains ont été relogés. Il y a l'accès à l'eau, un poste de santé et une école pour le primaire. Existence de marchés hebdomadaires comme lieu d'échanges de biens et services. Il y a également la proximité du centre régional de recherche agronomique à Sérédou (20Km de Kouankan)	Délabrement gagne les logements qui ne sont pas en matériaux durables. Le retrait total de l'assistance UNHCR pourrait conduire à la fermeture du poste et de l'école. Déscolarisation, non prise en charge des malades
Capital Naturel	Il y a une famille ou deux qui font élevage de porcins et possèdent donc quelques têtes	Les réfugiés de Kouankan ne possèdent pas de biens immobiliers. Ils exploitent des terres sous forme de métayage. Ils n'ont pas accès à la propriété terrienne	La terre existe et il y a de la place pour entreprendre des activités agro-sylvo-pastorales.	Il ressort des entretiens avec le maire que le HCR (qu'il considère comme parrain des réfugiés) n'a pas respecté sa promesse très attendue d'aménager 65 ha dont une partie reviendrait aux propriétaires des terres. Déjà il y a quelques réactions de "représailles" qui

				consistent à retirer la terre aux réfugiés
Capital Social	Il y a un comité, représentatif des différentes composantes qui est l'interlocuteur du HCR et de ses partenaires. Il n'y a pas de problèmes particuliers avec les communautés locales, on note des mariages dans les deux sens.	Il n'y a pratiquement pas d'association sociale ou professionnelle. On constate un cloisonnement entre groupes ethniques. ODIC a eu du mal à constituer des groupes de travail pour la saponification dans le cadre de la mise en place des AGR. Il y a une partie des réfugiés qui ne se sent pas proche de la population locale et cite des cas de traitement xénophobes (agressions verbales)	Les facilités d'accès aux documents d'état civil à la mairie pour les actes de naissance et le déplacement du greffier de Macenta pour établir les jugements supplétifs. Perspectives d'ouverture d'un consulat de CI à Nzerekoré	Avec la fermeture du camp, le HCR n'apporterait plus ces facilités et donc de possibles difficultés d'accès à ces documents.

5. Propositions de solutions durables pour les réfugiés

Il ressort des enquêtes que seulement 2%⁶, soit 9 chefs de ménages souhaitent rester en Guinée. Si 25% des indécis (112 ménages) changent et choisissent de rester aura 28 ménages dans cette catégories, on obtiendrait donc 37 ménages de notre échantillon qui resteraient en Guinée. Notre échantillon représente environ 40% du total des ménages, le total pour l'ensemble du camp serait de 92 ménages. Il résulte des enquêtes que la moyenne de bras valide par ménage est de 2 personnes. Le potentiel de personnes économiquement actives

⁶ Le nombre élevé de chefs de ménages qui ne veulent pas rester ou indécis serait dû, d'une part à la perte de repères ou le désarroi suite à la diminution de l'assistance des humanitaires, d'autre part par l'espoir de bénéficier d'une réinstallation ou d'une "prime" de rapatriement comme pour les libériens

dans le cadre d'une intégration locale est donc de 184 (92x2). Ces estimations sont issues de notre enquête, la situation peut évoluer dans un sens comme dans l'autre.

Les propositions d'actions concernent ce potentiel, mais sont aussi ouvertes à toutes les communautés environnantes et celles de la région forestière de Guinée.

Un moyen de réussir l'intégration locale est la recherche de l'autosuffisance étant comprise comme la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus (le ménage par exemple comme unité de production et de consommation) à subvenir à leurs *besoins fondamentaux* en usant de leurs propres ressources.

Notre proposition, sur le moyen terme⁷, consiste à créer les conditions favorisant l'exercice d'activités économiques viables capables de couvrir les besoins de subsistance des ménages.

Il s'agira d'encourager(1) les IMFs à prendre d'avantages en compte les besoins des populations rurales en général et des producteurs agricoles en particulier (2) mais aussi "conditionner" ces derniers afin d'être dans les meilleures dispositions pour réussir dans leurs activités respectives et être de bons clients des IMFs.

5.1. Elaborer un programme de développement (3 à 5 ans) basé sur la création de conditions favorables à l'accès au financement et à la réussite des promoteurs de projets.

5.1.1. Les potentialités économiques de la région

La région est caractérisée par une pluviométrie variant de 2500 à 3000 mn en 10/12 mois. Ce qui explique que l'économie de la zone est essentiellement basée sur les activités agricoles. Le riz et les tubercules sont les principaux produits de subsistance.

La pratique la plus courante d'accès à la terre pour les arrivants est le prêt par les autochtones. C'est en fait du métayage, une partie (généralement une quantité déterminée en début de campagne) de la production est versée au propriétaire de la terre.

Les bas-fonds bénéficient d'une irrigation naturelle abondante toute l'année et de sols fertiles qui n'exigent généralement pas de jachères. Ils sont donc exploitables toute l'année soit en rotation soit en réalisant deux cycles pour la même spéculature, généralement le riz.

Les plaines et coteaux sont de grandes étendues de terres où l'on pratique la culture itinérante sur brûlis et les rendements de riz sont moindres que dans les bas-fonds. Ces parcelles sont bien adaptées pour les tubercules et l'arboriculture.

5.1.2. Les opportunités d'auto-emploi des réfugiés

⁷ Les actions à entreprendre sur le court terme sont présentées dans les recommandations

La région étant à vocation agricole les principales opportunités sont dans le secteur rural en général et les filières agricoles (au sens large) en particulier.

En plus, l'autosuffisance alimentaire par le développement de la production locale de céréales fait partie de politique agricole du Gouvernement Guinéen. Compte tenue de ses potentialités agricoles, la région bénéficie d'une attention particulière de part des autorités guinéennes. Au mois de Juin, le conseiller au développement rural a effectué une tournée dans les différentes préfectures de la région forestière pour a-t-il dit *"évaluer les besoins réels des acteurs qui interviennent dans les différentes filières agricoles en vue de permettre d'avoir une bonne photographie des filières assorties de besoins de renforcement des capacités des acteurs déjà organisés autour des filières porteuse"*.

Les principaux secteurs⁸ d'activités dans lesquels les réfugiés pourraient exercer seraient :

➤ La filière manioc

Il y a une forte demande *"d'attiéké"*, aussi bien à Nzerekoré qu'à Conakry. Les femmes ivoiriennes sont connues pour leurs expertises dans la fabrication de ce produit dérivé du manioc et il y a dans la région de vastes plaines adaptées à la production de ce tubercule. La demande des unités de transformation pourraient tirer la production de manioc vers le haut. Cette filière peut-être créatrice d'emplois par la production, la transformation, le conditionnement⁹ et la commercialisation.

Bien organisées, les femmes peuvent solliciter des financements moyens termes pour l'acquisition d'équipements modernes qui permettraient de gagner en temps de fabrication et en qualité du produit.

En plus le centre régional de recherche agronomique, basé à Sereidou (20 Km de Kouankan) devrait trouver des variétés à haut rendement, plus adaptées à la transformation et à haute valeur culinaire.

➤ La filière riz

Principale céréale consommée dans la région, sa production est un facteur déterminant dans la couverture des besoins de subsistance des ménages. Le riz est surtout produit dans les bas-fonds et l'on peut améliorer de façon substantielle les rendements en procédant à des aménagements pour une maîtrise totale de l'eau. Il y a déjà des réfugiés qui exploitent des bas-fonds en location (métayage), d'autres servent d'ouvriers agricoles pour le nettoyage des parcelles, le repiquage et les travaux de récoltes.

➤ Le cacao

⁸ La liste n'est bien sûr pas exhaustive

⁹ Pour les boutiques d'alimentation et les supermarchés

Il y a un programme gouvernemental de relance de la filière cacao en Guinée forestière. Parmi les réfugiés ivoiriens il y en a qui étaient (planteurs) dans le secteur café – cacao dans leur pays. Ils pourraient être très intéressés par cette filière dont ils maîtrisent les spécificités.

➤ Le maraichage

Le maraichage est défini comme “la culture de légumes, de certains fruits, herbes et fleurs, à usage alimentaire, de manière professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en tirer profit ou d'en vivre”. C'est une activité à très haute rentabilité mais les risques de production (attaques des prédateurs) et de marché¹⁰ sont élevés

Pratique de production très intensive, elle exige une main d'œuvre abondante, certains estiment que le maximum de surface par actifs se situerait autour de 15 ares¹¹.

➤ Les Activités génératrices de revenus (AGR)¹²

Généralement individuelles, elles ne nécessitent pas un investissement et sont lancées de manière informelle. Activités à cycle court avec des rotations rapides, journalières ou hebdomadaires, elles sont d'une haute rentabilité. Compte tenu de la faiblesse des chiffres d'affaires, la valeur absolue des bénéfices ne peut pas couvrir les besoins de subsistance d'un ménage moyen. Néanmoins, puisqu'elles permettent de générer de l'argent immédiat elles pourraient apporter une contribution substantielle dans la couverture des besoins quotidiens du ménage.

➤ Les petits métiers

Il s'agit des activités du corps de métiers d'artisanat : le dépannage, couture, coiffure, boulangerie manuelle, petite restauration, petites unités de transformation etc... On pourrait les classer dans la catégorie des micro et petites entreprises avec les caractéristiques suivantes :

- Un chef d'atelier ayant une certaine technicité du métier qui emploie de la main familiale ou des apprentis plutôt que des salariés
- Peu ou pas de fonds propres mais avec du matériel de travail. Il n'y a généralement pas de comptabilité

Tableau 6 : Estimation de la nature des besoins de financement par activités

Filières	Nature du besoin	Durée	Mode remboursement
	Acquisition terre	Moyen terme	Par annuités
	Aménagement	Moyen terme	Par annuités
	Equipement (étuveuse, décortiqueuse, etc..)	Moyen terme	

¹⁰ Les pertes post récoltes peuvent atteindre des proportions assez importantes

¹¹ Dans le contexte de la Guinée forestière cette surface peut-être augmentée parce que les efforts d'arrosage seraient moindres surtout la période des grandes pluies ou si l'activité est réalisée dans les bas-fonds

¹² Le petit commerce et le maraichage sont classés dans cette catégorie

Riz	Exploitation (semences, fertilisants, main d'œuvre)	Campagne (6mois)	En une échéance à la récolte
	Autres	Variable	Variable
	Acquisition terre	Moyen terme	Par annuités
	Production de manioc	Cycle de production	En une échéance à la récolte
	Equipement de transformation pour Attiéké	Moyen terme	Par annuités
	Exploitation (achat manioc, main d'œuvre et consommables) pour produire Attiéké	Court terme (max un an)	Par tranches mensuelles avec un différé (entre décaissement et commercialisation des premières productions)
Cacao	Acquisition terre et aménagement	Moyen terme	Par annuités à partir du début de la production
	Achat plants et main d'œuvre plantation	Moyen terme	Par annuités à partir du début de la production
	Entretien et autres	Variable	Variable
Maraichage	Main d'œuvre et achat semences	Court terme (cycle de production)	Par tranches mensuelles à partir des premières récoltes
	Autres	Variable	Variable
AGR et commerce	Fonds de roulement	Court terme	Tranches mensuelles
Petits métiers	Equipement	Variable	Variable
	Fonds de roulement	Courte terme	Tranches mensuelles

Il sera nécessaire de réaliser des études pour les différentes filières dans le cadre de la conception du programme.

5.1.3. Conditions favorables à l'intégration

- La communauté de Kouankan a été très accueillante.

Pour les autorités locales (sous-préfet, maire et chef traditionnel) il n'y a pas de problème d'intégration sociale. Elles signalent même des cas de mariage. L'intégration des libériens s'est réalisée sans problèmes majeurs avec les communautés locales. Les populations de la région ont donc l'habitude des vivres avec les anciens réfugiés.

- La disponibilité des services sociaux

Pour l'éducation des enfants, l'UNICEF offre des fournitures aux écoles et le PAM soutient plusieurs cantines scolaires dans la région. Un plan régional de relance du système de santé est en cours d'élaboration qui permettrait une réorganisation et une amélioration des performances de l'ensemble des structures sanitaires.

- L'ouverture prochaine¹³ d'un consulat de Côte d'Ivoire à Nzerekoré. Le fonctionnement du consulat permettra de rapprocher l'administration ivoirienne et de faciliter l'obtention des documents d'état civil et d'identité nationale.

5.1.4. Contraintes (éventuelles difficultés) pour l'intégration économique des réfugiés

- La non maîtrise technique des activités à entreprendre

Après plusieurs années de dépendance, ceux qui exerçaient des activités en RCI avant le départ, ont peut-être perdu les "bonnes habitudes du métier" et les nouveaux doivent acquérir des compétences pour exercer un métier. Il faudra aussi apprendre la gestion des dépenses familiales en tenant compte des revenus issus des activités des membres du ménage.

- Difficultés d'appréciation des besoins de financement

Très souvent, l'appréciation du besoin commence par le montant, "si j'ai X F je peux me débrouiller" "si j'ai tel montant ça me suffit". L'évaluation du montant à demander doit être une des dernières étapes après avoir apprécié ses capacités techniques et opérationnelles et l'évaluation du marché en tenant compte de la concurrence.

- Difficultés d'accès au foncier aussi bien pour l'habitat que pour l'exploitation agricole

La pratique de la vente de terres n'est pas très courante dans la zone, alors que celui qui veut investir a besoin d'un titre de propriété (attribution, permis voire titre foncier).

5.1.5. Les composantes du programme

Le programme à élaborer comprendrait donc deux grands volets. Les acteurs de ces deux dispositifs doivent travailler en synergie, certaines activités de l'un étant dépendantes de celles de l'autre. Une programmation annuelle bien concertée et partagée sera donc nécessaire. Le HCR ou son mandataire devra jouer ce rôle de coordination de l'ensemble des activités.

5.1.5.1. Le dispositif d'accès aux services financiers pour les promoteurs de projets économiques

Une solution durable de financement serait l'accès aux financements des projets porteurs dans les conditions du marché. Les différentes expériences ont montré les limites de

¹³ Les locaux sont en cours d'aménagement

l'efficacité et les dérives, de la mise en place des fonds de garanties, des lignes de crédits **ciblées** ou la bonification des taux d'intérêts etc

L'objectif global sera donc **d'aider** les Ifs à couvrir des zones et des clients qu'elles n'auraient pas pris en compte dans le cadre de l'extension ordinaire de leurs activités.

Ce qui justifierait d'ailleurs la mise à disposition d'un fonds de crédit et une subvention, dégressive, pour le fonctionnement.

Le programme devra donc permettre aux IF d'offrir des produits et services financiers¹⁴ adaptés aux besoins des promoteurs de petits projets d'agriculture, de transformation, de petits métiers et de commerce. Il s'agit de **faciliter** la collaboration entre les deux parties qui devront apprendre à se connaître et continuer à entretenir leurs relations de banques et clients. Les structures financières doivent avoir une liberté sur les décisions et conditions de prêts, donc assumer tous les risques. *Il faut surtout éviter d'interférer dans les relations entre les deux parties afin que les services offerts ne soient pas perçus comme des dons du HCR ou du gouvernement.* Il faut cependant exiger des institutions financières des performances quantitatives et qualitatives.

5.1.5.2. Le dispositif de formations des différents acteurs

Les formations (au sens large) des clients doivent permettre le renforcement des capacités techniques et en gestion pour crédibiliser les promoteurs de projets vis-à-vis des institutions financières. Il faut également un accompagnement (suivi – conseils) pour augmenter les chances de réussite et donc les capacités de remboursement.

Les formations doivent être pratiques dont les compétences acquises sont immédiatement utilisables dans la formulation des prêts et la conduite des activités. Il faut éviter de compter sur le nombre de bénéficiaires mais bien sélectionner les vrais porteurs de projets et donner le juste nécessaire. Attention également à la constitution de regroupements de façade dont les responsables seraient toujours en formation sans avoir de réelles activités, les exemples sont nombreux.

La formation doit aussi concerner les cadres des institutions financières pour un meilleur traitement des dossiers de prêts. En effet, les institutions de financement considèrent, à priori, que le secteur rural en général et l'agriculture en particulier est trop risquée. Cette méfiance étant due à leur connaissance insuffisante du secteur. Généralement elles traitent plus avec les services d'encadrement et les projets d'appuis du secteur agricole plutôt qu'avec les producteurs. Il y a une insuffisance dans l'écoute des producteurs pour prendre en compte leurs préoccupations et les spécificités du secteur. D'ailleurs, l'une des principales requêtes des agriculteurs guinéens lors de la rencontre¹⁵ des acteurs du secteur avec le Président de la République, est **la création** d'une **banque primaire à vocation agricole**.

¹⁴ Epargne, crédit, transferts, voire assurance

¹⁵ Semaine du 25 au 31 Aout 2016

Il est alors souhaitable que les IMFs choisies puissent dégager du personnel spécifique dédié à l'appréciation des besoins financiers spécifiques au secteur agricole. Ce personnel devrait être également pris en compte par les activités de formation du programme.

Ces deux dispositifs permettraient d'une part, d'améliorer la disponibilité des services financiers par une meilleure présence des IMFs et d'autre part favoriser l'accessibilité des populations de la zone à ces services par l'élaboration et la mise œuvre d'un plan de formations pratiques.

La mise en œuvre d'un tel programme sera une contribution de taille au développement de la région par l'augmentation de l'offre d'emplois et la création de richesse.

5.1.6. Les acteurs du programme et leurs rôles

5.1.6.1. Le gouvernement guinéen

Le gouvernement guinéen doit créer un environnement institutionnel et juridique favorisant à encourager la promotion des unités de productions agricoles et des entreprises de transformation de ces produits. Il faudrait encourager l'émergence de véritables exploitations agricoles sous formes de PME. Passer de l'agriculture de subsistance à la création de richesse.

Membre de la CEDEAO, la Guinée doit favoriser la libre circulation des citoyens des autres pays (dont les ivoiriens) et de leurs biens et respecter la liberté d'établissement.

5.1.6.2. Le HCR

Le HCR sera le maître d'ouvrage de l'ensemble du programme et à ce titre il serait le contractant avec les différents prestataires. Il s'agit d'adopter le faire-faire intégral pour éviter la confusion avec les autres programmes de l'organisme. Il devra cependant être très exigeant sur la qualité des prestations et surtout vérifier le niveau d'atteinte des résultats, si nécessaire recruter des bureaux spécialisé en audit, en évaluation et en étude d'impact.

5.1.6.3. Les prestataires

Ils seront recrutés sur appels d'offres selon les procédures du HCR.

Les prestataires peuvent être classés en deux catégories

a. Les Institutions de Microfinance (IMFs)

Elles seront entièrement responsables de l'offre en services et produits financiers selon les modalités et conditions habituelles. La qualité d'une IMF est aussi sa capacité à évaluer les

besoins (appréciation de la demande) et de développer des produits adaptés. Autant les clients doivent apprendre à exprimer leurs besoins réels autant les IMFs devraient être capables de définir des offres pour prendre en compte ces besoins.

Cela dit, elles devront apprécier et évaluer les besoins de financement par ménage¹⁶ et définir un plan de décaissement et de modalités de remboursement du ou des prêts. Le choix de l'institution est très important pour la réussite de l'opération.

Les critères de choix des IMFs seraient les suivants¹⁷ :

- Etre crédible au niveau national auprès de l'association professionnelle et de la tutelle.
- Etre outillée pour offrir des prêts courts termes mais aussi financer des investissements sur le moyen
- Capacité à collecter¹⁸ la petite épargne et offrir des opérations inter agences, du moins entre l'agence gestionnaire du compte et celles de Nzerekoré, Macenta et Conakry. Cela pour éviter les déplacements de fonds par les clients qui se déplaceraient pour les achats de marchandises ou matières premières ou pour la vente des produits de leurs activités.
- Capacité à mobiliser en interne ou externe des compétences pour certaines formations en amont du prêt et assurer le suivi en aval

b. Les autres prestataires

Il s'agit de structures (ONG, entreprises privées ou autres) ou des personnes physiques qui ont des compétences ou des qualifications professionnelles dans des domaines spécifiques. Ils seront sollicités pour des prestations ponctuelles dans les domaines de la formation, le perfectionnement professionnel, l'accompagnement, le suivi, l'audit, l'évaluation etc...

5.1.7. La nomenclature budgétaire

- Investissements : appui à l'implantation des institutions financières

Il s'agira essentiellement d'une contribution à la décentralisation des guichets des IMFs sélectionnés pour rapprocher l'offre de services des populations concernées par le programme.

¹⁶ Souvent les prêts en microfinance rentrent dans la gestion globale du budget familial et l'activité pour laquelle le prêt a été contracté n'est pas toujours celle qui sert à le rembourser.

¹⁷ La liste n'est naturellement pas exhaustive

¹⁸ Importante pour sécuriser les revenus des clients et leur permettre de différer certaines dépenses de leurs ménages.

➤ Formations :

Il est nécessaire d'élaborer un véritable plan de formation qui passerait par (1) une identification des acteurs et des besoins par acteur, (2) une définition des thèmes et modes de formation (session, ateliers, coaching, presse, affiches), (3) une identification des prestataires¹⁹ qualifiés par thèmes et par acteurs et enfin (4) un budget correspondant.

- Subvention d'exploitation aux Ifs pour couvrir l'écart de risques entre leurs clients ordinaires et les cibles du programme mais aussi les frais de reporting et de suivi. Elle sera proportionnelle au montant des prêts effectivement débloqués.
- Fonds de crédit : Il serait mis place sous forme de dépôt rémunéré, pour une durée à déterminer. Les intérêts générés pourraient être versés dans un compte pour couvrir en partie les besoins d'assistance. Un plan de retrait du fonds devrait être défini tout exigeant une évolution du volume de prêts sur les populations concernées, ce qui oblige l'IMFs à commencer l'utilisation de ses fonds propres pour octroyer des prêts déjà durant la période du programme. Un moyen d'appréciation de la capacité et volonté de l'IMFs à poursuivre l'offre de services financiers.

5.2. Les mesures d'accompagnement

Il ne s'agit pas de mesures à prendre après mais en même temps que la mise en place des deux dispositifs, voire lors de l'élaboration du programme.

5.2.6. *Adopter des mesures (des textes) pour sécuriser l'accès à la terre (adapter le régime foncier).*

Avec la crise dans le secteur des mines on pourrait (ou devrait) s'attendre à l'orientation vers le secteur agricole, ce qui entrainera à coup sûr une pression sur le foncier. Aussi il faut "protéger" ceux qui veulent investir dans l'agriculture et construire en matériaux durables, leur permettre d'acquérir des titres de propriété ou des baux à long terme contractuels et actés. Le 12 Juillet 2016 la Ministre de l'agriculture a ouvert un atelier de réflexion sur le foncier rural prouvant ainsi que la question est prise en compte par les autorités guinéennes.

5.2.7. *Encourager la formation en organisation et gestion coopérative par groupe de personnes ayant même activités.*

Une des contraintes au financement du secteur est la faiblesse (en taille, organisation et fonctionnement) des organisations de producteurs. Il est donc nécessaire de mettre en place

¹⁹ A actualiser chaque année

d'un dispositif d'organisation et de gestion des producteurs et transformateurs (trices) ou d'identifier au niveau gouvernement les dispositions prises dans ce domaine. Ces structures bien organisées seraient des interlocuteurs crédibles des institutions financières, des fournisseurs d'intrants et des commerçants vendeurs de produits agricoles.

6. Liste et domaines de collaboration avec d'autres organismes qui pourraient intégrer les besoins des réfugiés dans leurs projets et programmes en cours ou à venir

Tableau 7 : Les Organismes du système des Nations Unies et autres organismes internationaux

N°	Nom de l'organisation	SIGLE	Domaines de collaboration	Noms et téléphone du répondant à Nzerekoré
1	Programme des Nations Unies pour le Développement	PNUD	Gouvernance et consolidation de la paix ; croissance économique	Mr Mansaré 628342029
2	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	UNOPS	Appuis multiformes aux projets à initier	Frédéric S FANOU 624356033
3	Programme Alimentaire Mondial	PAM	Aide alimentaire et soutien aux écoles dans les cantines scolaires	Coumba Kamano 628683951
4	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	UNICEF	Nutrition et santé infantile Education des enfants	Dr Bilemou Alphonse 624827557
	Haut - Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme	HCDH	Cohabitation réfugiés et populations locales	Oumar Diallo et Michel Béavogui
5	Fonds de Nations Unies pour la population	UNFPA	Démographie, Santé de la reproduction, prise en compte du genre et égalité des sexes	Marie Louise Abba 628205398
6	Alliance internationale, Actions Médicales	ALIMA	Soins et organisation du système de santé	Sory Keita 624213308
7	Conseils danois pour les réfugiés	DRC		Cece Augustin 622221802

8	Organisation Internationale des Migrations	OIM	Assistance multiforme aux réfugiés	Célestin Camara 623238095
9	Plan International	PLAN	Développement communautaire, Environnement, Aide d'urgence, Renforcement des capacités	Dr Jeanne Manguet 662999714

Tableau 8 : Les Prestataires : ONG, IMFs, associations, sociétés privées

N°	Nom de l'organisation	Sigle	Domaines de collaboration	Personne répondant	Contacts
01	Association des Volontaires pour le Développement Intégré	A.V.O.D.I	Développement communautaire, Elevage, Agriculture	Louis Honoré Dramou	664655617/655462081 avodiclegao@yahoo.fr
02	Centre d'Appui au Développement des Initiatives Communautaires	C.A.D.I.C	Sensibilisation, Animation, formation, Education accompagnement, protection de l'Environnement, Gestion participative des services d'intérêts publics, Etude	Lamine Traoré	628740248/655538046 laminetraore8@yahoo.fr
03	Programme Intégré pour le Développement de l'Entreprise	PRIDE/Guiné e-Formation	Appui conseils, formation, Alphabétisation, Gouvernance, Démocratie	François Lamah	664300942/622257013
04	Monde des Jeunes pour le Développement et l'Assistance Humanitaire	MOJEDAH	Développement socioéconomique, Assistance humanitaire, paix	Boubacar Sow	622 222 362
05	Réseau d'Action Humanitaire pour la Femme et l'Enfant	R.A.H.F.E	Education, Santé, Paix, Assistance Humanitaire, et l'Environnement	Kaka Sékou Camara	622004796/662101056 Kksékoucamara68@gmail.com
06	Réseau Afrique Jeunesse de Guinée	R.A.J.GUI	Education, Environnement, Bonne gouvernance, la santé	Saa Honoré Tèmèssadouno	656871020/662369732
07	Association des Tradi-Praticiens de Guinée Forestière	ASTRAGUIF	Santé, environnement, assistance humanitaire, bonne gouvernance,	Joseph Koivogui	622417341/654417341 jeosephkotp@gmail.com

N°	Nom de l'organisation	Sigle	Domaines de collaboration	Personne répondant	Contacts
08	Association Groupes Déshérités Sinistrés	GROUPE/DSI	Assistance humanitaire, Agriculture, Environnement	Sékou Soumaoro	628123167/664358544 ssoumaoro27@gmail.com
9	Réseau des Animateurs pour le Développement Intégré en Guinée	R.A.D.I.G	La formation, protection de l'Environnement, , Développement Rural	Sékou Camara	622581074/662337900 Radig2006@gmail.fr
10	Coopérative Paysanne DEV AG pour le Développement de l'Agriculture et de l'Elevage	COPADEL	Agriculture, Elevage, Formation, Sensibilisation, Gestion et prévention entre Agriculteurs et Eleveurs, Transports, Stockage, Paix	Fody Ousmane Camara	666491600/657421081 628 063 202
11	Jeunesse-Ecole-Avenir	J.E.A	Education, Formation, Protection, Arts et Culture, Paix, Assistance humanitaire, AGR	Moussoukoro Kourouma	662173717/621250850 jeunesseecoleavenir@gmail.com
12	Union des mutuelles de santé de la Guinée forestière	UMSGF	Santé et mutualité	Dr Doré	622525651
13	Maison guinéenne de l'entreprise	MGE	Formation en création et gestion d'entreprise	Kerfalla Camara	BP 3058 Conakry 622607415 Avec bureaux à Nzerekoré
14	Organisation pour le développement intégré communautaire	ODIC	Eau, Assainissement, Agriculture, Environnement , Logistique Education, AGR	Mr Diallo	628 39 45 29
15	Centre d'Appui et de Formation pour le Développement Epargne – Crédit et Education	CAFODEC	Services financiers et Education	Luc THEA	628158723

N°	Nom de l'organisation	Sigle	Domaines de collaboration	Personne répondant	Contacts
16	Crédit Rural Guinée	CRG	Services Financiers	amarakour@yahoo.fr	622 177452
17	Finance & Développement	FINADEV	Services financiers	Abdoul K Bangoura	624738363
18	Association des animateurs Communautaires de Guinée	AACG	Education/Formation Santé Communautaire Développement Rural Recherche-Action	Faya Dounia Kamano	657200033

N.B. Cette liste a été élaborée en concertation avec la coordination régionale des ONGs de la Guinée Forestière. Nous avons eu des entretiens avec certains de ces partenaires qui déjà collaborent avec le HCR.

Tableau 9 : Les Structures de l'Etat

N°	Nom complet	SIGLE	Domaines de collaboration	Personne de contact	Contacts téléphoniques
1	Agence Nationale de statistiques agricoles	ANASA	Bases de données statistiques sur le secteur du développement rural	François Sadio	655309108
2	Les Directions régionales : Agriculture, Elevage, Santé, Environnement		Appuis techniques aux promoteurs de projets, formation, mise à disposition d'informations	Dr Kalivogui	622312962
3	Centre Régional (de la Guinée forestière) de Recherche Agronomique	CRRA	Formation en techniques de production agricole et recherche de variétés adaptées	Louis Béavogui	628919800

7. Recommandations générales

Les recommandations ci-dessous intègrent le fait que, d'une part le processus d'arrêt de l'assistance est irréversible et que les budgets sont de plus en plus réduits d'autre part. Il s'agit d'actions à court terme qui pourraient améliorer de manière significative la situation socio-économique de tous les réfugiés en attendant les rapatriements et les éventuelles réinstallations.

- Evaluer le programme AGRs en cours, mis en place sous forme de dons ; pour l'étendre à d'autres réfugiés, surtout les très pauvres, qui ont la capacité et volonté de travailler et vivre des revenus de leurs propres activités. Pour l'extension, il faudra plutôt octroyer des prêts. Les remboursements des premiers bénéficiaires permettraient d'octroyer d'autres prêts ainsi de suite couvrir les besoins de plusieurs personnes. Là il faudra confier la mise en place des prêts à une structure spécialisée. L'expérience de collaboration entre HCR et CAFODEC pour les réfugiés libériens peut être exploitée pour être plus efficace dans le cas des réfugiés ivoiriens.
- Aider ceux qui ont des équipements productifs non fonctionnels à s'installer et à produire des biens ou des services. Il y a par exemple une décortiqueuse en cours d'installation et la propriétaire manque de ressources pour construire un abri pour son équipement. Il y a également un tailleur qui a beaucoup de clients (réfugiés et

populations autochtones) mais son atelier est trop petit pour ses activités qui nécessitent l'utilisation d'apprentis comme main d'œuvre.

- Sensibiliser les réfugiés sur la nécessité, même pour ceux qui ne veulent pas rester, d'entreprendre des activités économiques leur assurant des revenus pour couvrir leurs besoins de subsistance. Les réfugiés doivent comprendre que, entreprendre des activités économiques sur place et être autonome est aussi une stratégie de diversification des risques à l'intérieur d'un ménage. Par exemple le ménage peut choisir de laisser partir en rapatriement quelques membres et laisser d'autres sur place. Il n'est pas sûr que en rentrant en RCI l'emploi est garanti et les revenus assurés. Ceux qui restent et produisent peuvent aider les rapatriés à s'installer.
- Reprendre les démarches avec les autorités locales et relancer le projet d'aménagement des 65 ha. La réalisation de ces aménagements pourrait permettre à des réfugiés d'augmenter les rendements de riz, donc d'en augmenter la disponibilité. Les ménages bénéficiaires pourront de toute façon couvrir entièrement leur besoin de consommation en céréales et avoir des revenus pour couvrir les autres dépenses de leurs familles²⁰. Les besoins en riz local du PAM ne sont pas couverts, il y a donc un marché pour le surplus de production.

²⁰ Voir compte d'exploitation d'1ha de riz de bas-fonds en annexe.

ANNEXES

Annexe 1. TDRs de la mission

Termes de référence pour une enquête sur la situation socio-économique des réfugiés (étude de référence, « Baseline »)

Les évaluations de référence fournissent des informations sur la situation socio-économique des réfugiés et sur la population locale environnante. Elles décrivent la situation économique complète d'une catégorie de ménages. Les évaluations de référence collectent des données quantitatives et qualitatives sur les actifs, le niveau de revenu, l'éducation, l'expérience et les capacités de travail formel et l'auto-emploi, y compris des facteurs qui entravent la jouissance/participation dans certains secteurs de travail. Elles doivent détailler les dépenses du ménage, les mécanismes d'adaptation et des stratégies financières de gestion des risques, comme par exemple quand et comment les réfugiés empruntent de l'argent ou reçoivent des transferts de fonds.

La Représentation de l'UNHCR en Guinée Conakry prévoit de procéder à une évaluation de référence sur la situation socioéconomique de référence des réfugiés de Kouankan et ceux de Conakry en vue de générer des données de base pour son programme de moyens de subsistance et d'autosuffisance.

L'évaluation est prévue pour être menée pendant 30 jours ouvrables entre 15 mai et 30 juin 2015, y compris le rapport final.

Contexte et justification

Les 5.445 réfugiés ivoiriens vivant au camp de Kouankan II ont bénéficié de la protection internationale et de l'assistance multisectorielle. Les infrastructures du camp de Kouankan II ont été réhabilitées et maintenues en bon état de fonctionnement (réseau d'approvisionnement en eau potable, latrines, douches et cuisines communautaires) pour réduire les risques liés aux maladies hydriques et infectieuses dans le camp.

L'accès aux soins de santé primaire demeure garanti et opérationnel au poste de santé du camp ainsi que l'approvisionnement en médicaments. Toutefois l'accès aux soins de santé secondaire et tertiaire est assuré par le biais du système de référence.

Dans le cadre des activités visant l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens, certains ménages réfugiés ivoiriens ont pratiqué l'agriculture et le petit commerce pour leur autosuffisance. Suite aux échanges avec les réfugiés lors des réunions, les moyens de subsistance entreprises depuis 2008 pour pallier aux problèmes d'autosuffisance dont les réfugiés faisaient face n'ont véritablement pas été effectif. En outre, ces derniers éprouvent d'énormes difficultés à s'auto-suffire car les activités génératrices de revenus sont développées à petite échelle et ne leur permettant pas de se prendre totalement en charge.

Dans le cadre de l'étude Il faut également Analyser le rapport des réfugiés au crédit et les résistances et contournements développés par certains. Interroger les pratiques de crédit développées par les différents intervenants et en tirer des enseignements utiles pour le futur. L'absence de marché potentiel au camp, les difficultés d'écoulements des produits agricoles, l'insuffisance dans le suivi des AGRs menées par les réfugiés, et finalement la non évaluation d'une étude d'impact des activités de moyens de subsistance entreprises depuis 2008 avec le partenaire ACORD constituent ainsi des facteurs majeurs dans le développement des AGRs. Développer et renforcer les moyens de subsistance des réfugiés au camp de **Kouankan II** se présente comme une opportunité de transition aux

différentes solutions durables et spécifiquement l'autosuffisance alimentaire et l'auto prise en charge effective.

Dans le cadre de la prévention de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, des kits d'hygiène composés de savons (79.012 morceaux) et de chlore (6.988 flacons) ont été distribués aux 5.152 réfugiés ivoiriens au camp de Kouankan II et 177 réfugiés libériens exemptés. Cela a permis d'atteindre l'objectif de 0 cas d'Ebola dans le camp de Kouankan II en 2014.

En milieu urbain, il existe environ 1700 réfugiés. La communauté de réfugiés ivoiriens refuse de s'inscrire dans des projets d'autosuffisance qu'elle assimile aux projets d'intégration locale car elle estime que cette solution durable (intégration locale) ne les concerne pas pour le moment. Vu les conditions de vie qui sont de plus en plus difficiles pour les réfugiés, il est indispensable de les assister à devenir autosuffisants à travers un appui financier pour des activités génératrices de revenu.

En 2016, le HCR accordera une attention particulière à l'autosuffisance dans sa stratégie pour mieux améliorer les conditions de vie des réfugiés. En fonction des ressources financières disponibles 870 personnes seront formées et assistées pour le développement des activités génératrices de revenus pour leur permettre de subvenir à leur besoin primaire.

L'étude devra fournir des informations sur les aspects suivantes :

- Profil démographique (y compris les rapports de dépendance)
- les moyens de subsistance et les sources de revenus
- L'expérience de travail (années, type d'emploi et des compétences)
- Les intérêts exprimés dans la réalisation de l'autosuffisance
- Les conditions de vie/abris
- La sécurité alimentaire
- les revenus et consommation du ménage
- Les actifs (ie. *Sustainable Livelihoods Framework*)
- Accès aux services (Services financiers formels/informels, santé, éducation)
- Les stratégies d'adaptation des ménages

L'évaluation de référence sera utilisée pour améliorer le ciblage et la planification et comme point de référence pour évaluer les changements et les impacts futurs résultant des interventions des moyens de subsistance.

L'évaluation de référence devra faire référence aux indicateurs du Cadre de Résultats de l'UNHCR ainsi que des indicateurs spécifiques proxy/intermédiaires spécifiques au contexte.

La méthode d'évaluation doit combiner des méthodologies quantitatives et qualitatives. L'évaluation de référence doit étudier un nombre représentatif de familles de réfugiés et de la communauté d'accueil répartis en groupes socio-économiques (habituellement, quatre groupes de richesse allant de la "extrêmement pauvres" à "mieux lotis").

L'évaluation de référence devrait inclure des questions qui évaluent la capacité sociale et les compétences nécessaires relatives à la transition de la phase de la nourriture et d'autres formes d'assistance vers l'autonomie. Elle devrait aider l'Opération à identifier les personnes prises en charge qui sont les plus disposées et aptes à bénéficier d'une formation professionnelle, l'apprentissage, l'appui à l'auto-emploi et d'autres types de programmes de préparation à l'auto-emploi, afin d'aider l'UNHCR à cibler correctement les appuis.

Objectifs spécifiques

1. *Fournir des informations complètes sur la situation socio-économique des réfugiés et sur la population locale environnant ;*

2. Identifier les profils sociaux-économiques des réfugiés (groupe de richesse) et les groupe avec des besoins spécifiques, ainsi que de défis liées a la documentation et la sécurité' qui nuisent à l'autosuffisance des refugies dans le cadre de l'AGDM;
3. Déterminer – pour chaque catégorie de richesse - quelle moyens de subsistance, sources de revenus et stratégies d'adaptation le ménages utilisent, ainsi que l'expérience de travail (années, type d'emploi et des compétences), les intérêt, les conditions de vie, la sécurité alimentaire, et le modalité' de consommation et les niveau de revenues des ménage. Déterminer l'accès aux services (finance, santé, éducation).
4. Identifier les actifs de chaque groupe et décrire les stratégies de survie employées par les divers groupes socio-économiques ainsi que par les hommes, les femmes et les jeunes
5. Faire des propositions concrètes en vue un meilleure insertion sociale et autosuffisance économique des refugies , en particulier avec un mapping des institutions existantes et de leurs programmes dans lesquelles les refugies peuvent être s' inscrire.
6. Donner des ligne directionnelle sur la programmation possible, sur le plaidoyer avec les acteurs de développement et de la lutte contre la pauvreté'

Livrables et produit final

A la fin de l'évaluation, le consultant soumettra à l'UNHCR un rapport final détaillé écrit qui constituera le principal livrable.

Cinq (5) jours ouvrables après la collecte et l'analyse des données sur le terrain, le consultant soumettra un aide-mémoire qui sera examiné lors d'un atelier d'une journée. Les observations, suggestions et recommandations seront prises en compte par le consultant pour élaborer le rapport final.

Le rapport final sera présenté à l'UNHCR en version électronique et en copies dures en deux exemplaires, 21 jours ouvrables après la tenue de l'atelier d'une journée.

Formuler des recommandations

Le rapport final contiendra tout au moins les grandes lignes suivantes, mais n'est pas limitatif:

1. Résumé.
2. Méthodologie utilisée et limites de l'évaluation.
3. Analyse des degrés actuels d'autosuffisance des réfugiés (données de référence/Baseline).
4. Analyse des classes/groupes de richesse/pauvreté au sein de la communauté des refugies.
5. Analyse des activités couronnées de succès.
6. Revenus et sources de revenus
7. Accès aux services (éducation, santé, services financiers, logement, etc.)
8. L'analyse des facteurs exogènes et de protection (documentation, accès, discrimination) qui influencent (positivement ou négativement) le bien-être économique des réfugiés.
- 9 Un aperçu des observations faites sur le terrain et les informations collectées auprès des réfugiés (qualitatifs) sur la perception de leur niveau de pauvreté/richeesse et de leurs défis quotidienne.
10. Faire une cartographie des institutions de developpement0lutte contre la pauvreté urbains disponible a inclure les refugies dans leurs programme.
11. Formuler des recommandations concrètes

Méthodologie

La méthodologie et l'échantillon pour l'enquête quantitative seront définis en consultation avec l'HCR. Les outils de collecte seront présentés à l'HCR pour validation (questionnaire).

L'utilisation de technologie de communication est souhaitée.

La collecte des données

L'équipe des agents enquêteurs doit avoir un bon équilibre de genre. Des compétences linguistiques des réfugiés seront un atout. La formation pour la collecte se déroulera dans chaque zone de supervision, et sera assurée par le superviseur. La formation portera sur le rôle et les responsabilités des agents, les techniques de remplissage du questionnaire, les techniques de contrôle de la qualité des données et le remplissage des tableaux récapitulatifs.

La collecte des données peut tenir sur une semaine (tableau 1) pour un maximum de 400 ménages. Chaque zone étant traitée par une équipe de 10 enquêteurs et d'un superviseur. Un superviseur supplémentaire sera chargé de faire la ronde sur les différentes zones pour le suivi-évaluation des activités de terrain.

La confidentialité des données devra être garantie ; pour un bon déroulement des entretiens, le staff de protection communautaire et de protection seront en stand-by en cas de besoin.

Annexe 2. Calendrier de réalisation de la mission

Période	Activités
Vendredi 1 ^{er} Juillet	Arrivée à Nzerekoré
4 au 10	Entretien avec le responsable solutions durables pour partager les TDRs et planifier l'étude Conception des outils de collection des données Echantillonnage
11 au 17 Juillet	Finalisation des outils de collecte de données Elaboration budget prévisionnel Rencontre avec autorités locales de Kouankan pour entretien Rencontre avec partenaires pour entretiens Identification et sélection enquêteurs Elaboration liste des partenaires et services techniques et administratifs à rencontrer et si possible prendre rendez-vous Traitement et analyse de l'échantillon Conception module de formation des enquêteurs Consultation documentaire

18 au 24 Juillet	Formation enquêteurs Sélection informaticien/statisticien Réalisation enquêtes réfugiés Suivi enquêtes réfugiés Suite rencontre avec partenaires et autres acteurs économiques locaux
25 au 31/07	Saisies et traitement données Début analyse
1er au 7 Aout	Suite analyse résultats enquêtes Collecte d'informations complémentaires Rédaction rapport provisoire
8 – 10 Aout	Suite collecte d'informations complémentaires Suite rédaction rapport Préparation restitution
11/08	Atelier de restitution
12 au 14/08	Collecte d'informations complémentaires, surtout qualitatives
15 /08	Retour Conakry
16 et 17/08	Rédaction rapport final

Annexe 3. Exemples de compte d'exploitation prévisionnel d'activités

Les populations locales rencontrées lors de la mission, souhaitent (voire exigeraient du HCR) que chaque ha aménagé pour un réfugié, la réalisation du même investissement pour le propriétaire. L'on pourrait assister à des "inscriptions" de donateurs de terres plus que les besoins des réfugiés. Le maire de Kouankan nous a dit (s'adressant au HCR) je cite "quand tu veux aider ton fils, il faut aider son ami" ou "toute intervention pour les réfugiés doit bénéficier aux autochtones pour éviter des frustrations à ceux qui ont accepté les accueillir sur leur terre" ou " s'il y a une commission d'intégration, il faut impliquer les autorités locales".

L'intégration est un choix personnel, les orientations en termes d'activités et de lieux d'établissement seront très variées et dépasseraient largement le cadre de la commune de

Kouankan. Les quelques rares chefs de ménages qui ont affiché leur intérêt pour rester en Guinée, le choix de Kouankan est de 2/9.

Comme exemple de compte d'exploitation nous avons retenu le riz de bas-fonds et le manioc. Toutes les données techniques sont issues de l'entretien que nous avons eu avec les cadres du centre régional de recherche agronomique de Seredou qui couvre toute la région forestière.

Riz de bas-fonds

CHARGES					PRODUITS				
	Unité	Quantité	PU	Montant		Unité	Quantité	PU	Montant
Défoncement	H/J	40	30 000	1 200 000	Recettes	kg	2400	5 000	12 000 000
Défrichage	H/J	25	30 000	750 000					
Semence (pépinière)	kg	40	5 000	200 000					
Herbicide total	litres	5	30 000	150 000					
Herbicide sélectif	litres	4	30 000	120 000					
Engrais	Sacs 50kg	5	135 000	675 000					
Entretien digue (très variable)				-					
Surveillance aviaire(au besoin)				-					
Traitement phytosanitaire	litres	1	30 000	30 000					
Récolte				-					
Fauchage	H/J	15	20 000	300 000					
Collecte	H/J	20	20 000	400 000					
Battage/vannage mis en sac	H/J	30	20 000	600 000					
Sacherie	nbre	50	2 000	100 000					
Charge financière si emprunt(1)				-					
Dotations aux amortissements aménagement				1 500 000					
TOTAL CHARGES				6 025 000	TOTAL PRODUITS				12 000 000

Marge brute cycle 1				5 975 000
Marge brute cycle 2				5 975 000
Marge brute annuelle				11 950 000

(1) Evaluer et prendre en compte

Commentaires : Le bas-fond est aménagé pour une maîtrise totale de l'eau afin d'augmenter les rendements et de réaliser deux campagnes (cycles) par an. Le cout l'aménagement est estimé à 12 000 000 GNF, amorti sur 4 ans soit 3 000 000 GNF/an et 1 500 000 GNF par campagne. Toute la main d'ouvre est salariée (emplois journaliers).

Le rendement paddy est estimé à 4T/ha produisant 2,4T de riz par cycle. Le prix moyen de vente du riz est 5000 GNF/kg.

La consommation moyenne de riz est estimée à 250g/personne/repas. Donc pour une famille de **5 personnes** qui prend 2 repas de riz par jour, il faudrait $250 \times 5 \times 2 \times 365 = 912,5 \text{ kg/an}$. La seule production d'un cycle est largement supérieure aux besoins d'autoconsommation d'un ménage moyen.

En deuxième année, la capacité d'autofinancement devrait permettre de baisser le montant de l'emprunt et réduire les charges financières.

Manioc

CHARGES					PRODUITS				
	Unité	Quantité	PU	Montant		Unité	Quantité	PU	Montant
Défrichage	H/J	25	30 000	750 000	Ventes	Kg	27000	2 500	67 500 000
Boutures	nbre	10000	500	5 000 000					
Buttage	H/J	40	25 000	1 000 000					
Plantation (mise en terre)	H/J	20	20 000	400 000					
Entretien	H/J	40	20 000	800 000					
Arrachage et transport	H/J	50	20 000	1 000 000					
Charge financière si emprunt(2)				-					
TOTAL CHARGES				8 950 000	TOTAL PRODUITS				67 500 000

Marge brute	58 550 000
-------------	------------

(2) Evaluer et prendre en compte

Commentaire : Il n'est pas prévu de fertilisant chimique, la matière issue du défrichage est enfouie et servira de fumure organique. Le rendement est estimé à 30T/a et un taux de perte post récolte de 10%. Toute la main d'œuvre est salariée (emplois journaliers).

Annexe 4. Estimation des besoins de financement d'un ménage moyen

- Aménagement de bas-fonds pour la riziculture : 12 000 000 GNF
- Charges d'exploitation pour un cycle : 4 500 000 GNF
- Fonds de roulement pour AGR : 3000 000 GNF

Le ménage aurait un besoin total de prêt de **19 500 000 GNF**. Le chef de ménage (homme) bénéficierait de 16 500 000 GNF dont 12 millions à moyen terme (4ans) et de 4 500 000 GNF sur 6 mois. L'épouse ou tout autre membre contracterait un prêt court terme de 3000 000 GNF.

Annexe 5. Questionnaires d'enquêtes sur les réfugiés

Date	
------	--

I. Informations Générales

1.1	Nom et prénom de l'enquêteur	
1.2	Code enquêteur	
1.3	Nom et prénom personne enquêtée	
1.4	Age de la personne enquêtée	
1.5	Genre de la personne enquêtée (H/F)	
1.6	N° carte	
1.7	N° individuel du chef de ménage	
1.8	Nombre de personnes dans le ménage	
1.9	Zone d'habitation dans le camp et Abris	
1.10	Date d'arrivée en Guinée	

II. Informations sur le chef et structure du ménage

2.1	Genre du chef de ménage	
2.2	Age du chef de ménage	
2.3	Niveau d'étude du chef de ménage	Aucun 1 Prim 2 Second 3 Univ. 4 Coran 5

2.4	Composition du ménage						A B	Vérifiez que A+B= 1.8	
		0 - 5	6 à 17	18 à 35	36 à 60	>60			Total
	H								
F									

2.5	Avez-vous des compétences spécifiques, des qualifications professionnelles ou des savoir-faire en RCI avant l'exil?	
	1	oui
	2	non

2.6	Si oui dans quels domaines?	
	1	
	2	
	3	

III. Personnes à besoins spécifiques

3.1	Est-ce que votre ménage comprend des enfants orphelins ou non accompagnés?	1	oui
		2	non
	Si oui combien		

Si oui où sont leurs parents?	1	RCI	2	Guinée	3	Morts	4	Autres
-------------------------------	---	-----	---	--------	---	-------	---	--------

3.2	Est-ce que votre ménage comprend des personnes parmi les groupes suivants?	1	oui	Passer suivant
		2	non	

	Groupes	Combien
1	Femmes enceintes	
2	Femmes allaitantes	
3	Personne atteinte d'une maladie chronique	
4	Personne handicapée physique	
5	Enfant déscolarisé	

6	Personne âgée en danger	
7	Malade mental	
8	Autres (précisez)	
TOTAL		

Vérifiez que TOTAL n'est pas égal ou supérieur à 1.8

IV. Accès aux services sociaux de base

4.1	Est-ce que les enfants de votre ménage en âge d'aller à l'école sont tous scolarisés?	1	oui
		2	non

4.2 Si non pourquoi? On peut cocher plusieurs cases

1	Manque de moyens	
2	Nous sommes loin de l'école	
3	Les enfants doivent travailler	
4	Nous sommes victimes de discrimination	
5	Autres	

4.3	Avez-vous des jeunes diplômés dans votre ménage?	1	oui
		2	non

4.4	Ont-ils eu un emploi?	1	oui
		2	non

4.5	Est-ce que vous utilisez les services de santé?	1	oui
		2	non

4.6 Si oui, lesquels? 1 | Poste 2 | Hôp.P 3 | CHU 4 | Autres

4.7	Si non, pourquoi?	
	1	Manque de moyens
	2	Ne sait pas comment accéder à ces services
	3	Nous sommes loin
	4	On a confiance aux médicaments traditionnels
	5	On va voir le guérisseur
	6	On a été victimes de discrimination
	7	Autres

4.8	Etes-vous membre d'une mutuelle de santé?	1	oui
		2	non

4.9	Est-ce que vous avez un compte dans une IMF ou en Banque?	1	oui
		2	non

4.10	Si non pourquoi?	
	1	On ne sait pas comment ouvrir un compte
	2	On n'en a pas besoin
	3	On n'a pas d'argent
	4	On est loin des institutions financières
	5	On sollicite parents et voisins en cas de besoin
	6	Autre

V. Score de consommation alimentaire

5.1 Quels sont les types de produits alimentaires consommés les 4 derniers jours?

Type de produit		Nbre jours de consommation
1	Céréales, tubercules et dérivés (pain, beignet, attiéké, etc...)	
2	Viande, poisson, œufs	
3	Légumineuses (haricot, pois, arachide)	
4	Légumes (dont feuilles)	
5	Huile, beurre, graisse	
6	Fruits	
7	Sucre	
8	Autres	

5.2. Consommez-vous des aliments qui couvrent vos besoins en:

	oui	non
1 Fruits et légumes		
2 Œufs		
3 Lait et produits laitiers		
4 Viande/poisson		

VI. Les actifs et ressources du ménage

6.1 Pouvez-vous dire si vous avez les objets ou équipements suivants dans votre ménage?

Type	Combien
1 Télévision	
2 Voiture	
3 Moto	
4 Frigidaire	
5 Ordinateur	
6 Téléphone	
7 Ventilateur	
8 Fauteuils/chaises	
9 Lit avec matelas	
10 Radio	
11 Fer à repasser	

6.2 Avez-vous d'autres équipements de travail utilisables pour des activités professionnelles?

6.3 Si oui lesquels?

1	Machine à coudre
2	Motos taxi
3	Décortiqueuse de céréales
4	Caisse à outils
5	Transformation manioc
6	Etuvage riz
7	Autres (citez)

Enquêteur: Ces informations Sont-elles fiables?	1 oui	2 non	3 ???
---	-------	-------	-------

6.4	Recevez-vous de l'argent de parent resté au pays?	1	oui
		2	non

6.5	Si oui		
	1	Régulièrement	
	2	De temps en temps	

VII. Sécurité

7.1	Avez-vous été victimes d'agressions?	1	oui
		2	non

7.2	Avez-vous victimes de crimes?	1	oui
		2	non

7.3	Ces actes Sont-ils liés à votre statut d'étranger ou de réfugié	1	oui
		2	non

7.4	Vos relations avec les autorités guinéennes Sont-elles bonnes et vos affaires traitées sans discrimination	1	oui
		2	non

VIII. Perception des catégories de richesse

8.1 Selon vous, est riche celui qui a: citez max 4

1	
2	
3	
4	

8.2 Est pauvre celui qui manque de, citez max 3

1	
2	
3	

8.3 Jugez-vous votre ménage?

1	Très pauvre (indigents)
2	Pauvre
3	Situation moyenne
4	Riche

8.4 Depuis 5 ans votre situation socio - économique s'est:

1	Améliorée
2	S'est dégradée

8.5 Donnez les raisons

IX. Stratégie d'adaptation

9.1 Avec la fin de la distribution gratuite des vivres par le PAM, quelle a été votre stratégie d'adaptation?

1	Priorité aux enfants par rapport aux adultes
2	Réduction du nombre de repas par jour
3	Réduction de la qualité des repas
4	Les enfants mineurs ont commencé à travailler
5	Réduction de l'accès aux services sociaux
6	Les femmes ont commencé AGR
7	Autres (exemple)

X. Situation économique et financière du ménage

10.1 Votre ménage comprend combien d'actifs (bras valides)?

1	2	3	4	Plus (combien)

10.2 Quelles sont les sources de revenus de votre ménage?

1	Travail des membres du ménage
2	Aide d'organismes humanitaires
3	Emprunt
4	Nos économies
5	Transfert d'argent
6	Aumônes
5	Nous n'avons aucune source de revenus
6	Autres (précisez)

10.3 A combien **Estimez-vous** les besoins de subsistance de votre ménage par rapport à?

	Nature du besoin	Montant en GNF/mois
1	Alimentation	
2	Habillement	
3	Frais médicaux	
4	Education	
5	Autres	
TOTAL		

10.4 A combien **Estimez-vous** les revenus de votre ménage?

	Source de revenu	Montant en GNF/mois
1	Salaires d'employés	
2	Petits métiers	
3	Agriculture/élevage	
4	Travail journalier	
5	Dons	
6	Autres	
TOTAL		

10.5 Etes-vous endettés?

1	oui
2	non

10.6 Si oui, Combien?

--	--

Comment allez-vous rembourser?						
XI. Intérêt pour une réinsertion en Guinée						
11.1	Enfin, voulez vous rester en Guinée pour travailler?					
1	Oui	Si oui passez à 11.2 puis 11.3				
2	Non	Si non entretien terminé				
3	Ne sait pas	Si ne sait pas entretien terminé				
11.2	Si oui, voulez vous:					
1	Un emploi salarié					
2	Travailler pour vous-même (vous et les autres membres du ménage) dans:					
1	Agriculture					
2	Elevage					
3	Exploitation forestière					
4	Maraichage					
5	Fabrication de produits agro alimentaire					
6	Fabrication autres produits (exemple savon)					
7	Commerce					
8	Petits métiers (citez) Menuisier, tailleur, mécanicien etc...					
8	Autres					
9	AUTRES ACTIVITES					
11.3	Avez-vous les compétences nécessaires pour exercer l'une ou plusieurs de ces activités?					
1	oui					
2	non					
11.4	De quoi avez-vous besoin pour démarrer ou améliorer vos activités?					
1	Formations					
2	Equipements					
3	Fonds de roulement					
4	Autres					
11.5	Avez-vous une préférence de ville ou village pour réaliser vos activités?	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 50px;">oui</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 50px;">non</td> </tr> </table>	1	oui	2	non
1	oui	2	non			
	Si oui où?					
1	Kouankan					
2	Dans la région de Nzerekoré					
3	Hors de la région					
ENCORE MERCI!!!!						
Signature enquêteur		Signature personne enquêtée				

Annexe 6. Guide d'entretien avec autorités locales

Date de l'entretien :

Nom de l'enquêteur :

Sous/préfecture :

Lieu de l'Entretien :

I. INFORMATIONS GENERALES

N	Questions	Réponses
1.1	A combien Estimez-vous le nombre de réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan II?	
1.2	Rappelez- vous de leurs dates d'arrivée ?	
1.3	Comment les avez-vous accueillis ?	

II. ORIGINES, SOURCES DE REVENUS, ACCES AUX SERVICES ET A L'ALIMENTATION

N	Questions	Réponses
2.1.	Quelles sont les activités exercées par les réfugiés dans votre milieu ?	
2.2	Parviennent-ils à vivre de ces activités ?	
2.3	Quelles appréciations faites-vous de l'accès aux services suivants par les réfugiés ?	
	Eau	
	Soins de santé	
	Education	
	Services financiers (IMF par exemple)	
	Electricité	
	Y a-t-il des différences basées sur le genre dans l'accès aux services ? 1 = oui, 2 = non ; Justifiez ?	
2.4	Comment les réfugiés accèdent – ils à l'alimentation dans votre milieu ?	
2.5	Peut-on parler de sécurité alimentaire sur les sites de réfugiés dans votre commune ?	1 = oui 2= non
2.6	Pourquoi ?	
2.7	Y a-t-il des différences entre les populations locales et les réfugiés pour l'accès aux différents services et à l'alimentation ?	1 = oui 2= non

2.8	Justifiez votre réponse (Exemples)	
2.9	Quelles autres appréciations faites-vous sur les conditions de vie des réfugiés concernant :	
	Communication (incluant TIC)	
	Revenus	
	Moyens de déplacement	

III. Projets / programmes en cours

N	Questions	Réponses
3.1.	Connaissez-vous des projets de développement dans votre zone qui inclut les réfugiés?	1 = oui, 2 = non
3.2.	Quels sont les domaines d'intervention de ces projets ? Ils couvrent quels besoins des réfugiés ?	
3.3	Savez-vous le nombre de bénéficiaires des projets parmi les réfugiés ?	

IV. RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE D'ACCUIL

N	Questions	Réponses
4.1	Avez-vous pris des dispositions particulières dans votre communauté ?	
	Pour la sécurité des réfugiés	
	Pour leur insertion sociale et professionnelle	
	Pour l'accès aux services sociaux	
4.2	Quelles relations entretiennent les réfugiés avec votre communauté ?	
	Des relations de commerce/échange (achat/vente)	
	Des relations d'emploi (refugiés employés)	
4.3	Ces Relations Sont-elles favorables à leur insertion socio-économique et socioprofessionnelle?	1 = oui 2 = non
4.4	Que suggérez –vous pour leur insertion socioprofessionnelle et socio-économique ?	

4.5	Quelles sont les difficultés majeures auxquelles sont confrontés les réfugiés ?	
4.6	Avez-vous des suggestions particulières ?	

V. GROUPES DE RICHESSE

	Questions	Réponses
5.1.	Dans votre communauté est considéré comme riche celui qui a :	1 2 3 4
5.2.	Dans votre communauté quelles sont les caractéristiques d'un pauvre ? Il manque de :	1 2 3 4

Annexe 7. Guide d'entretien partenaires

Date de l'enquête :

Nom de l'enquêteur :

Lieu de l'Enquête :

Nom de la Structure :

Adresse complète :

.....
Nom de la personne interviewée :

Poste occupé :

I. INFORMATIONS GENERALES

N	Questions	Réponses
1.1.	Depuis quand intervenez en Guinée ?	
1.2.	Vos domaines d'intervention	
1.3	Quels sont vos groupes cibles / bénéficiaires de vos actions ?	

IV. Projets / programmes en cours

N	Questions	Réponses
2.1.	Avez-vous en cours un programme / projet à l'endroit des réfugiés ?	1 = oui, 2 = non
2.2.	Quel est l'objectif de ce programme / projet ?	
2.3	Quels sont les résultats attendus ?	
2.4	Combien de réfugiés sont bénéficiaires de ce projet ?	
2.5	Qui choisit les bénéficiaires et critères de sélection?	
2.6	Rencontrez-vous des difficultés dans l'accomplissement de ces actions ?	1 = oui 2 = non
2.7	Lesquelles ?	
2.8	Comment comptez-vous les lever ?	
2.9	Quand le projet / programme prendra –t-il fin ?	

III. ORIGINES, SOURCES DE REVENUS, ACCES AUX SERVICES ET A L'ALIMENTATION

N	Questions	Réponses
3.1	Que savez vous des principales sources de revenus des réfugiés ?	

3.2	Pensez vous (soupçonnez vous) qu'il y a des revenus issus d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Sexuelle - Travail de mineurs - Autres exploitation d'enfants ou de femmes 	
3.3	Quelles appréciations faites-vous de l'accès aux services suivants par les réfugiés sur leur site ?	
	Eau	
	Soins de santé	
	Education	
	Services financiers	
	Electricité	
3.3	Peut-on parler de sécurité alimentaire sur les sites de réfugiés dans votre zone d'action	1 = oui 2 = non
3.4	Pourquoi ?	
3.5	Y a-t-il des différences entre les populations locales et les réfugiés pour l'accès aux différents services et à l'alimentation ?	1 = oui 2 = non
3.6	Justifiez votre réponse (Exemples)	

IV. RELATION AVEC LA COMMUNAUTE D'ACCUEIL

N	Questions	Réponses
4.1.	Quelles appréciations faites vous des relations entre les réfugiés et les populations locales ?	
4.2	Selon vous quelles sont les principales difficultés auxquelles sont confrontées les réfugiés ?	
4.3	Avez-vous des propositions de solutions ?	

Annexe 8. Guide pour le financement d'un ménage

C'est un guide, donc qu'il faudra adapter à chaque situation. Certaines étapes ne seront certainement pas nécessaires pour certains cas. Les besoins étant différents entre ménage et entre membres d'un même ménage.

C'est un guide destiné aux IMFs qui sont des professionnels et ont une maîtrise de leur métier, nous apporte juste une contribution.

- Identification (recensement) et analyse des activités des membres du ménage (analyse de la faisabilité)
- Evaluation des capacités techniques de chacun et les besoins réels de financement/ménage (faisabilité et rentabilité des activités)

A ce stade, il faudra solliciter ou organiser les formations nécessaires

- Evaluer et analyser de façon approfondie l'ensemble des besoins de financement et les capacités de remboursement : planifier le financement et le plan de remboursement (les dates de décaissement n'étant pas les mêmes pour tous les membres du ménage).
- Mise en place du financement (décaissement) : La durée totale des précédentes et la période de décaissement devrait tenir compte de la spécificité de certaines activités mais il faut s'assurer que les clients sont bien préparés et mis dans les dispositions de rembourser les prêts.
- Suivi post financement : C'est une étape très importante et elle devrait permettre d'accompagner le client dans la conduite de son activité et dans la gestion de ses revenus.
- Evaluation-capitalisation – définition d'autres besoins

Annexe 9 : Tableaux de présentation des résultats du traitement des données

Répartition des ménages par sexe et par tranches d'âges des chefs

Ages	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
18 à 30 ans	52	24%	54	26%	106	25%
31 à 40 ans	50	23%	52	25%	102	24%
41 à 50 ans	76	34%	43	20%	119	28%
51 à 60 ans	29	13%	38	18%	67	16%
> 60 ans	14	6%	23	11%	37	9%
Total	221	100%	210	100%	431	100%

Répartition des ménages par nombre de membres

Taille ménage	Hommes	Femmes	TOTAL
1	72	11	83
2	23	16	39
3	16	36	52

4	21	23	44
5	12	34	46
6	8	28	36
7	7	23	30
8	15	13	28
9	4	16	20
10	6	11	17
11	11	5	16
12	5	2	7
13	1	3	4
14	1	5	6
16	1	1	2
26	1	0	1
TOTAL	204	227	431

Compétences et domaines de compétences

Compétents	Nombre	%
OUI	269	62.4
NON	162	37.6
Total	431	100

Domaines de compétences

Domaines	Nombre	%
Agriculture	28	6.5
Petits métiers	78	18.1
Commerce	118	27.4
Autres	45	10.7
Sans objet	162	37.4
Total	431	100

Niveau d'étude des chefs de ménages

Niveau	Nombre	%
Aucun	209	48%
Primaire	51	12%
Secondaire	62	14%
Universitaire	26	6%
Coran	83	19%
Total	431	100%

Répartition des membres par tranches d'âges

Tranches d'âges	Nombre	Pourcentage
0 à 5 ans	370	17%
6 à 17	730	34%
18 à 35 ans	713	33%

36 à 60 ans	311	14%
> 60 ans	50	2%
Total	2174	100%

Ménages comprenant des jeunes diplômés

Existence	Nombre	%
OUI	42	10.0
NON	389	90
Total	431	100

Niveau d'emploi des jeunes diplômés

Obtention d'emploi	Nombre	%
OUI	5	12
NON	37	88
Total	42	100

Tableau 9 : Présence d'orphelins ou enfants non accompagnés dans les ménages

Présence	Nombre	%
OUI	122	28.3
NON	309	71.7
Total	431	100.0

Localisation parents des orphelins ou enfants non accompagnés

Lieu des parents	Nombre	%
RCI	10	8%
GUINEE	9	7%
MORTS	69	57%
AUTRES	34	28%
TOTAL	122	100%

Autres personnes à besoins spécifiques

Etat de la personne	Nombre	%
Femmes enceintes	42	7%
Femmes allaitantes	130	22%
Maladie chronique	175	29%
Handicapé physique	50	8%
Enfant déscolarisé	111	18%
Personne âgée en danger	40	7%
Malade mental	23	4%
Autres	31	5%
Total	602	100%

Niveau d'endettement des ménages

Emprunt en cours	Nombre	Pourcentage
Oui	163	38%
Non	268	62%
Total	431	100%

Niveau de scolarisation des enfants

Fréquentation de l'école	Nombre	%
OUI	257	79%
NON	73	21
Total	330	100.0

Niveau de fréquentation des structures sanitaires

Réponses	Nombre	Pourcentage
OUI	429	100%
NON	2	0%
Total	431	100%

Catégories de structures de santé fréquentées

Structures fréquentées	Nombre	%
POSTE DE SANTE	341	79.1
HOPITALE PREFECTORAL	75	17.4
CHU	13	3.0
AUTRE	2	0.5
Total	431	100

Niveau des relations avec les autorités locales

Appréciations	Nombre	%
BONNES	398	92.3
PAS BONNES	30	7.0
Ne se prononcent pas	3	0.7
Total	431	100